

votre service public local
Futurs centre de loisirs et pôle collégiens ▶ P. 14



en débat
La ferme du Saut du loup ouvre ses portes ▶ P. 20



près de chez vous
Nouveaux commerces place de Lattre de Tassigny ▶ P. 16

en actions
Élections cantonales mode d'emploi ▶ P. 22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 119 - mars 2011

RESPONSABLE
UTILE
INNOVANT
SOLIDAIRE



Au service des Chevillais

Dossier pages 7 à 12

Nuisances sonores rue Margueriteau

« J'habite la rue Margueriteau et je m'adresse à vous par rapport aux nuisances sonores émises par le poste électrique. Je sais que la Municipalité est déjà intervenue à plusieurs reprises pour régler ce problème. Mais le fait est qu'il fait toujours autant de bruit » ●

Sylvain Q., Chevillais

Suite aux nuisances sonores émanant du poste de distribution électrique situé au 10, rue Margueriteau qui importunent les riverains depuis de nombreuses années, la Municipalité est régulièrement intervenue auprès de Réseau de Transports d'Électricité Normandie-Paris (RTE), la société gestionnaire de cet appareil, afin de trouver une solution à ce problème. Après l'installation, en juillet 2010, d'une isolation acoustique autour de l'appareil qui s'est malheureusement révélée inefficace, la Municipalité a rencontré un représentant de RTE début janvier. Le Maire a adressé début mars un courrier aux riverains les informant que « RTE s'est engagé à réaliser de nouveaux dispositifs et trois solutions correctives seraient susceptibles d'atténuer les émergences sonores résiduelles. Des études vont ainsi être menées sur une période de six mois ». Par ailleurs, en attendant les résultats de cette étude, une solution provisoire a été trouvée. Elle consiste en « une dérivation des charges de consommation en priorité vers le poste d'exploitation de Villejuif. À ce titre, le poste de Chevilly-Larue ne sera utilisé qu'en dernier recours, ce qui devrait réduire notablement les nuisances sonores ».

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°119

Directeur de la publication :
Christian Hervy.
Directrice de la
communication :
Patricia Durand.
Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.
Photographe :
Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier,
Florence Bédouet,
Joëlle Cuvilliez,
Marc Ellenberger,
Noémie Fontaine,
Léa Goutmann-Becker,
Jean-Pierre Le Nai, Mira,
Pierre Mitev, Michaël
Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat :

Yvette Valladas.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure
et impression :
imprimerie Grenier.

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général
de Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Budget 2011 :
solidarité et innovations

14-15 Votre service public local

- Le projet du futur centre
de loisirs et pôle collégien

- Le tri sélectif s'apprend
tout petit

- Relais-mairies : les services
au plus près des riverains

16-17 Près de chez vous

- Place de Lattre de Tassigny :
bientôt une plus grande offre
de commerces

- Boulangeries :

à chacun son bon pain

- Le Franprix a redynamisé

la Croix du Sud

- Quelle est la règle :
le passage de la télé
au numérique

18-19 Acteur

- Suzy Halloin, alias « Cécile » !

20-21 En débat

- La ferme du Saut du loup :
de la campagne à la ville

22-25 En actions

- Élections cantonales : 1^{er} tour
le 20 mars, 2^e tour le 27 mars

- Conférence sur l'histoire
locale pour les retraités

- Nuit de l'eau :
tous à l'eau pour le Togo !

- Un centre culturel pour
la communauté israéliite

- L'égalité homme-femme
en question

- La section chevillaise du
Secours populaire reconstitue
son équipe

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Grand bal :

Eh bien dansez maintenant !

- Préparation du carnaval
de la fête communale

- Concerts contes :
quand les mots se marient
avec les notes

- Qui dit mot !

Du slam au conte

Livres et vous

- Cap au Nord

Mémoire

- Maurice et Alfred Borrel,
graveurs de médailles
de père en fils

32-33 Sports

- Tennis de table :
petites balles mais
grand talents

- Judo : Kevin Villemont
champion de France

- Badminton :

Un vent de réussite

- Gymnastique volontaire :
Un esprit sport

pour un corps sain

34-35 Vie pratique



recyclez vos papiers recyclés

Le point de vue du maire



L'actualité économique du moment fait ressortir une réalité de plus en plus insupportable : tandis que les conditions de vie et le pouvoir d'achat de la plus grande partie de la population se dégradent constamment, les grands groupes économiques cotés au CAC 40 affichent une progression insolente de leurs profits, jusqu'à +900% ! Comment, dans ces conditions, admettre que l'on comprime les

salaires, que les services publics soient mis à mal et que dans le même temps les privilégiés de la fortune, les grands groupes industriels et financiers bénéficient encore de cadeaux fiscaux mirobolants ?

Cette actualité montre donc que la France continue de produire des richesses importantes, mais que celles-ci sont de moins en moins bien partagées. Il en résulte beaucoup d'inégalités, de difficultés de vie, de souffrances et, je l'entends de plus en plus, de colère. C'est dans ce contexte que notre Conseil municipal vient d'adopter son budget pour l'année 2011 en essayant de tirer le meilleur parti des dispositions de protection que nous avons prises en 2010.

Notre priorité a été avant tout d'accentuer la solidarité de notre collectivité avec toutes les catégories de la population. Ainsi, il n'y aura pas de hausse des taux communaux d'imposition en 2011. De plus, une série d'actions permettront aux familles de mieux faire face à certaines dépenses, d'aider les jeunes qui étudient, qui recherchent un emploi ou qui s'installent dans leur premier logement. À ces mesures municipales, il faut ajouter la décision d'anticiper le renouvellement des contrats de chauffage de géothermie afin de programmer une baisse tarifaire qui interviendra dès la prochaine saison de chauffe.

Notre budget sera aussi un budget pour l'emploi par

le soutien aux diverses structures qui accompagnent les demandeurs d'emploi, par la poursuite d'une politique d'investissement soutenue permettant de bien entretenir notre patrimoine, de réaliser des équipements nouveaux et d'améliorer la voirie. En même temps sortent les programmes de bureaux qui généreront plusieurs milliers d'emplois et de nouveaux débouchés pour nos jeunes diplômés du tertiaire.

En 2011, plusieurs projets seront livrés ou mis en chantier : la nouvelle salle de sport Pierre et Marie Curie, deux nouveaux tennis couverts, un nouveau gymnase d'entraînement au parc des sports et la rénovation en synthétique d'un terrain de football, la crèche Gaston Variot agrandie et rénovée, le centre de loisirs qui sera construit derrière la piscine au parc départemental, une deuxième tranche de réfection de la rue du Lieutenant Petit Le Roy en zone 30.

Notre budget sera aussi un budget pour le logement.

Tandis qu'approche la livraison des logements locatifs et en accession du Clos Saint-Michel, ceux de la ZAC Flammarion, notamment prévus pour les personnes à mobilité réduite, entrent en chantier. Dans

le même mouvement vont se mettre en place la rénovation du quartier Anatole France et un projet de restructuration du quartier des Sorbiers, qui sera débattu avec les habitants au printemps.

Résister à la domination de l'argent sur toute la société, vous aider à satisfaire les besoins de votre vie quotidienne, faire de Chevilly-Larue une ville moderne, demeurant à taille humaine et cultivant son art de vivre : telles sont les ambitions que nous poursuivons, avec vous, année après année. Le budget 2011 sera à cet égard un bon cru, notamment coloré des mesures retenues dans le cadre de l'Agenda 21. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Les collectionneurs ont fait carton plein !

Le dimanche 6 février a eu lieu, pour la 31^e année consécutive, la bourse aux cartes postales du club Marc Hartz. Les amoureux des cartes postales, des monnaies, des timbres, des anciens magazines ou photos qui souhaitent revendre leurs collections ont fait le bonheur des philatélistes, des numismates, des cartophiles ou des simples amateurs.



Chevilly-Larue a fêté le têt !

Année du chat ou du lapin ? Les points de vue divergent ! Qu'importe, l'ambiance était à la fête le samedi 5 février à la salle Jacqueline Auriol. De nombreux Chevillais ont participé au nouvel an vietnamien organisé par l'association Amitiés Chevilly-Larue Yen Bai. Les joyeuses tablées, festives et colorées, ont dégusté à loisirs de délicieuses spécialités culinaires traditionnelles.



Donner son avis en permanences

Voilà ce qu'ont fait de nombreux Chevillais début février en se rendant au Relais-mairie du quartier Bretagne afin d'obtenir des informations sur le projet de réaménagement de la deuxième tranche de la rue Petit Le Roy. Des permanences ouvertes à tous étaient effectivement organisées en présence d'élus, dont Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la gestion du patrimoine et de l'espace public, et d'agents municipaux. Ces rendez-vous faisaient suite à la réunion de concertation du 15 décembre ; les riverains ont ainsi bénéficié de multiples occasions pour mieux prendre connaissance du projet et exprimer leurs points de vue à ce sujet.

Des fresques sur deux postes électriques

Les deux postes électriques situés dans les rues du Saut du loup et Édouard Branly ont pris des couleurs ! En effet, dans le cadre de l'opération Touche pas à mon poste, menée par ERDF en partenariat avec la Municipalité, une dizaine d'enfants de l'hôpital de jour de Chevilly-Larue ont ainsi nettoyé et repeint ces deux postes avant de réaliser des fresques sur leurs façades, à grand renfort de pinceaux, pochoirs et peintures colorées. Ces derniers étaient encadrés dans leur tâche par quatre adultes issus de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) Alter ego, qui œuvre à l'insertion professionnelle des personnes atteintes de handicap. Objectif de la démarche : intégrer ces équipements électriques dans le paysage urbain afin d'améliorer le cadre de vie tout en valorisant le travail des personnes handicapées.



La sacristie de l'église Sainte-Colombe en chantier

Le 4 février dernier, Christian Hervy, le Maire, Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, ainsi que le Père Le Beller ont effectué une visite du chantier de rénovation de la sacristie de l'église Sainte-Colombe. Ils étaient accompagnés de Franck Essner, l'architecte du patrimoine en charge de cette opération. L'église en elle-même, dont l'édifice est classé au catalogue des Monuments historiques, avait déjà fait l'objet de travaux de rénovation. Ceux en cours s'achèveront fin avril.

Scrabble géant à Larue

Les Chevillais qui ont participé au scrabble géant organisé par le comité de quartier Larue, le 6 février dernier, n'ont eu de cesse de se creuser les méninges pour assembler leurs lettres afin de trouver le mot de 7 lettres qui allait leur faire décrocher les 50 points de bonus ! Chacun y a été de ses savantes combinaisons, sans cesse en quête du mot qui allait compter triple. La convivialité et le plaisir d'être ensemble occupaient une place de choix au sein de ce cercle de lettrés.



À la découverte de Charles Darwin

Comment la vie a-t-elle été possible ? D'où venons-nous ? Quelles parentés ont entre eux les êtres vivants ? Ce sont à ces questions essentielles que la médiathèque a souhaité répondre en proposant aux Chevillais plusieurs rendez-vous en février autour de Charles Darwin. En lisant les différents panneaux, en regardant la carte qui illustre le voyage de ce scientifique, en feuilletant les différents livres proposés, chacun a pu découvrir l'esprit extraordinaire de Darwin à travers deux expositions. Un documentaire, *Espèces d'espèces* de Denis Van Waerebeke, était également projeté afin d'expliquer l'utilité de l'arbre du vivant et les liens parfois vraiment surprenants entre l'Homme et les différentes espèces vivantes. La projection a été suivie d'un riche débat avec Guillaume Lecointre, professeur et chercheur au Muséum d'histoire naturelle.

Noémie Fontaine

Le documentaire *Espèces d'espèces* est disponible à la médiathèque.

Samedi 19 mars

Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 49^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie aura lieu à l'appel du Conseil municipal et d'associations d'anciens combattants : l'Arac (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre) et la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie). Le rassemblement débutera à 11h avec l'inauguration du rond-point du 19 mars 1962, situé à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918 (ex route de Chevilly). La commémoration se poursuivra à 11h30 devant le monument aux morts.

Du 9 au 15 mars

Quinzaine de la rencontre des cultures

Le service municipal de la Jeunesse organise la quinzaine de la rencontre des cultures à Chevilly-Larue. À cette occasion, deux expositions autour des droits des femmes et des discriminations seront successivement présentées au SMJ. Deux après-midis placés sous le signe de l'échange et du partage viendront compléter cette quinzaine qui s'annonce d'ores et déjà riche en convivialité.

Retrouvez l'intégralité du programme de cette initiative dans le supplément *Actus* de cette édition (rubrique *Avec le SMJ*)

Samedi 2 avril

Bienvenue aux membres de l'ordre des Palmes académiques

Avis aux Chevillais décorés des Palmes académiques : l'Association départementale des membres de l'ordre des Palmes académiques (Amopa 94) va tenir son assemblée générale annuelle à Chevilly-Larue. Il s'agit là d'une première, l'Amopa 94 ayant pour coutume de se rassembler chaque année dans une ville différente du Val-de-Marne. Rappelons que les Palmes académiques sont une distinction qui honore certains membres de la communauté éducative, enseignants ou non, ainsi que les personnes ayant rendu d'éminents services à l'Éducation nationale. Chevilly-Larue compterait au moins une dizaine de citoyens décorés de cet insigne. L'association invite donc ces derniers à se joindre à cette assemblée

Assemblée générale samedi 2 avril à 10h au gymnase Pasteur 2, avenue de la Croix du Sud.

Vacances de printemps

Inscriptions aux séjours

Durant les vacances de printemps, le service Enfance organise deux voyages pour les enfants de 6 à 11 ans. Tous les tarifs sont établis en fonction du quotient familial (à faire calculer en mairie).

Du 10 au 16 avril

Séjour à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). Au programme : char à voile, accrobranche, judo, jeux de plage, ...

Du 18 au 22 avril

Séjour à Arville (Loir-et-Cher). Au programme : ateliers sculpture, jardin, poterie, couture ...

Inscriptions le samedi 19 mars de 8h45 à 12h au service Enseignement-Enfance (88, avenue du Général de Gaulle 01 45 60 18 77)

Retrouvez également le programme des séjours proposés par le service municipal de la Jeunesse dans le supplément *Actus* de cette édition (rubrique *Avec le SMJ*)



Budget 2011

en résumé

Aider les Chevillais à faire face aux difficultés que le contexte de crise sociale leur impose, développer les services publics locaux nécessaires à l'amélioration de leur quotidien, tels sont les enjeux du budget 2011 adopté par l'ensemble des composantes politiques de la majorité municipale le 1^{er} mars. En faisant le choix d'un budget solidaire, la Municipalité a également décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Une décision qui s'ajoute à celle prise l'année dernière de relever l'abattement général à la base de 10 à 15%.

Finances locales

Budget 2011 : solidarité malgré les difficultés

Le Conseil municipal a adopté le budget le 1^{er} mars. Ce dernier traduit la volonté de la ville de maintenir et développer le service public local. Soutenir les plus fragiles et répondre aux besoins de tous, malgré le poids des réformes gouvernementales qui portent atteinte aux finances locales, telle est la priorité de la Municipalité.

Le vote du budget de la ville est un temps fort de la vie locale.

Proposé par le Maire lors du dernier Conseil municipal, celui-ci a été adopté par l'ensemble des composantes politiques de la majorité municipale. Fidèle à ses engagements, cette dernière a fait le choix d'un budget résolument tourné vers le maintien et le développement de services publics utiles et propres à améliorer la vie quotidienne des Chevillais. L'objectif étant de permettre à l'ensemble de ces derniers, et plus particulièrement aux plus fragiles, de bénéficier d'une meilleure qualité de vie face au contexte de crise et de dégradations sociales qui les touchent de plein fouet. Première mesure phare : ce budget a été voté sans aucune augmentation des taux des impôts locaux supportés

par les ménages afin de ne pas dégrader le pouvoir d'achat des familles. Et ce tout en poursuivant une politique solidaire. Ainsi la Municipalité renforce sa politique en matière d'action sociale, de santé et de logement en maintenant les services existants (sorties des familles, cours de langue française, ...) et en développant de nouvelles initiatives : consolidation du droit à l'énergie pour tous, aide à la première installation des jeunes,

au maintien à domicile des personnes âgées, aux voyages pédagogiques des collégiens, ... Ce qui ne saurait s'entendre sans le développement de l'accès à la culture et aux loisirs pour tous. Ainsi par exemple un service de portage de supports culturels vient d'être mis en place par la médiathèque. La petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'enseignement demeurent des priorités. En témoignent les travaux d'extension de la crèche Gaston Variot déjà en cours, le

◀◀ **Le caractère innovant et solidaire [du] budget [...] s'inscrit en résistance contre la politique gouvernementale et dans la lignée humaniste que la Municipalité a en partage**

Christian Hervy, Maire ▶▶

projet de futur centre de loisirs, la poursuite du programme de réfection des offices de restauration, la création de salles de classes dans les écoles, ... Au chapitre des investissements est également prévue la poursuite de la rénovation du parc des sports. Avec ce budget 2011, la Municipalité oriente également ses efforts vers l'ensemble des autres services rendus à la population, tous les secteurs d'action intégrant la mise en

œuvre de l'Agenda 21 et des initiatives qui s'y rapporteront. Mais les ambitions de ce budget ne sauraient être portées sans une gestion saine et rigoureuse des finances, et ce d'autant que la ville a dû faire face aux contraintes imposées par les réformes gouvernementales et notamment la réforme de la taxe professionnelle qui impacte directement les finances des collectivités territoriales. En effet, le taux d'une partie de la contribution économique territoriale (l'impôt qui remplace la taxe professionnelle) est déterminé par l'État et est lié au volume de production des entreprises. De ce fait, la ville perd la maîtrise de près de la moitié de ses ressources fiscales et est contrainte d'élaborer son budget sans connaître à l'avance avec précision

les ressources financières dont elle dispose. Cependant, comme l'a souligné Christian Hervy, le Maire, lors du Conseil municipal du 1^{er} mars : « nous disposons, malgré la crise, d'une marge de manœuvre qui est le fruit d'une gestion saine. Je tiens enfin à souligner le caractère innovant et solidaire d'un budget qui s'inscrit en résistance contre la politique gouvernementale et dans la lignée humaniste que la Municipalité a en partage ». ●



1



2



3

Le budget 2011 prévoit de nombreux investissements propres à répondre aux besoins des habitants. Au programme par exemple, la création de nouvelles salles de classes notamment à l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet **1**, la construction d'un nouveau centre de loisirs et pôle collégiens **2** ou encore la poursuite de la réhabilitation du parc des sports. **3**

Parole
d'élus

« Maintenir et étendre le service rendu à la population »



André Deluchat,
maire-adjoint délégué
aux Finances

Le budget prévisionnel 2011 traduit en actions les orientations qui ont fait l'objet d'un débat au sein du Conseil municipal ouvert à la population le 14 décembre dernier. Sachant que les services fiscaux ne communiqueront le montant exact de

la cotisation économique territoriale (remplaçant la taxe professionnelle) qu'au mois de mai, le budget adopté est prudent tant en recettes qu'en dépenses. Les impôts et taxes locaux représentent 58% de nos recettes. La fiscalité ménages, avec l'apport de la taxe d'habitation départementale, représente maintenant 56,1% de la fiscalité totale et la fiscalité entreprise est passée à 43,9%. Avec la suppression de la taxe

professionnelle, les pourcentages sont inversés. Ayant anticipé ces effets, nous n'augmentons pas les impôts locaux. Avec une gestion rigoureuse de nos finances, nous étendons notre service public local, nous maintenons les services rendus à la population et à des coûts très raisonnables assis sur le quotient familial, nous œuvrons en direction de toutes et de tous les Chevillais jeunes ou moins jeunes.

Chiffres clés

LES TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe d'habitation

14,53%

Taxe sur le foncier non bâti

32,91%

Taxe sur le foncier bâti

14,23%

Taxe d'enlèvement d'ordures
ménagères

5,88%

Taxe de cotisation foncière des
entreprises (qui remplace pour
partie la taxe professionnelle)

27,62%

BUDGET

D'INVESTISSEMENT

8,6 millions d'€

BUDGET DE

FONCTIONNEMENT

37 millions d'€

Repère

Les taux des taxes locales

n'augmentent pas cette année.

L'évolution de leur pourcentage

s'explique par le fait que dans

le cadre de la réforme de la

fiscalité locale contenue dans

la loi de finances 2010, la taxe

d'habitation, auparavant partagée

entre le département et les

communes, sera désormais perçue

exclusivement par ces dernières.

Ce transfert n'affectera pas la

charge fiscale globale pesant sur

les contribuables ni les ressources

des collectivités territoriales,

ces dernières étant garanties

cette année par l'État.

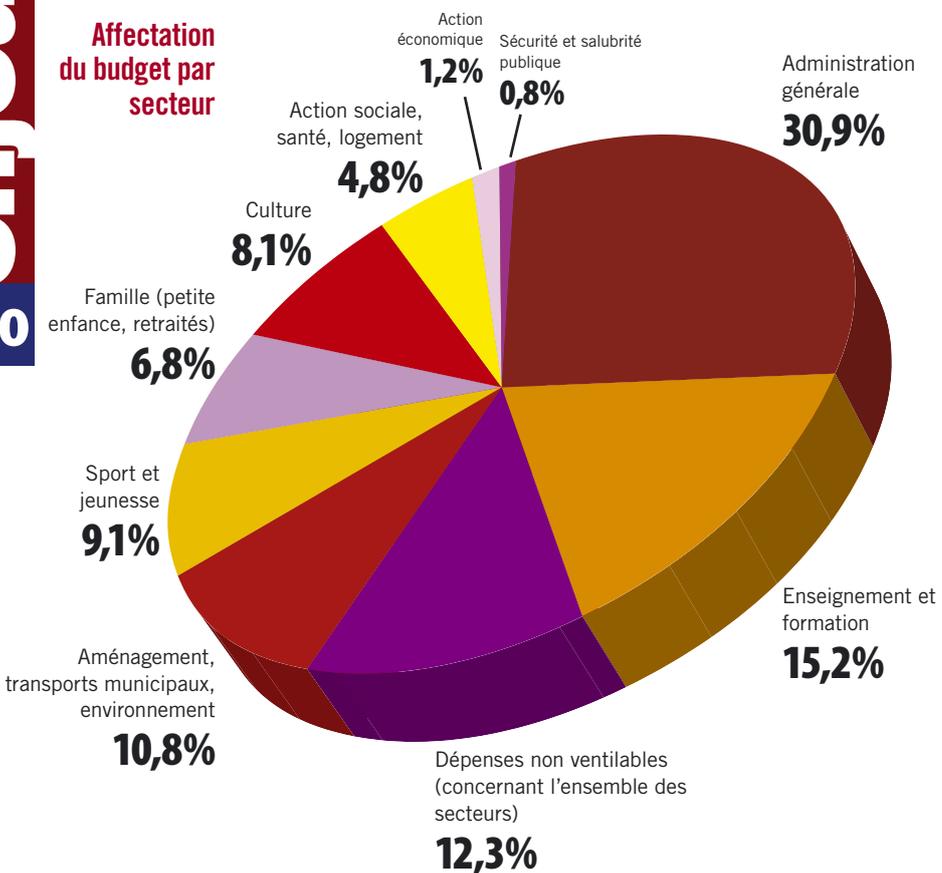
9
enjeux

Réforme de la taxe professionnelle Un bouleversement bien anticipé

2010 a été une année charnière pour les collectivités territoriales puisqu'elle marquait la disparition de la taxe professionnelle au profit de la contribution économique territoriale. C'est d'ailleurs sur la base des recettes de la commune en 2010 que l'État a déterminé ce que percevra la ville en 2011 au titre de ce nouvel impôt. Les recettes de 2011 ne pourront pas dépasser celles de l'année précédente du fait du reversement de tout excédent au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Ainsi, Chevilly-Larue devrait reverser 54 000€ à ce fonds

de péréquation en 2011. Par ailleurs, la création d'un nouveau système de péréquation contraindra la ville à reverser 2% de ses recettes fiscales à l'horizon 2015 au rythme d'un prélèvement en augmentation de 0,5% dès 2012. Cependant, l'élaboration du budget 2010 a permis d'anticiper les conséquences de cette réforme sur les finances communales. Grâce à ces perspectives, le budget 2011 est sain et dynamique. Il présente ainsi un niveau raisonnable d'autofinancement (2,1 millions d'€) et un programme d'investissement supérieur à celui de 2010 (6,8 millions d'€ en 2011 contre 4,9 millions d'€ en 2010). ●

Affectation du budget par secteur



Les subventions aux associations et structures périphériques communales ne seront définitivement affectées qu'au mois d'avril. En conséquence, cette répartition est susceptible d'évoluer très légèrement.

Les projets d'investissement pour 2011

Le budget adopté pour 2011 prévoit la mise en œuvre de projets déjà engagés, tels que l'extension de la crèche Gaston Variot, la construction du futur centre de loisirs, le réaménagement de la rue Petit Le Roy, la poursuite de la réhabilitation du parc des sports ou encore celle de la mise en œuvre de la ferme du Saut du loup. Parallèlement, le réaménagement du centre de loisirs maternelles Jacques Gilbert-Collet, la création de nouvelles classes au sein des écoles Pierre et Marie Curie et Jacques Gilbert-Collet et l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux sont autant de nouveaux projets qui commenceront en 2011. ●

Parole d'expert

« Le pouvoir d'achat des communes est mis à mal »



Serge Théas,
directeur des Finances
de Chevilly-Larue

La préparation du budget 2011 s'est réalisée dans un contexte caractérisé par une forte incertitude concernant les produits fiscaux issus de la contribution

économique territoriale (qui remplace la taxe professionnelle). Par ailleurs, le gel des concours de l'État prévu pour 2011-2014 par la loi de programmation des finances publiques a des conséquences négatives sur les finances des communes. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement pour 2011 (DGF), qui constitue la principale dotation de l'État

dans le budget de la commune et qui lui permet de fonctionner au quotidien, ne sera plus indexée sur l'inflation en 2011. Ceci est très regrettable puisque l'on observe justement le grand retour de l'inflation. Cette mesure met donc à mal le pouvoir d'achat des villes car l'essentiel de leurs dépenses subit directement la hausse des prix.

Nouvelles mesures

La solidarité au cœur de l'action municipale

Afin de soutenir les Chevillais dans cette période économique difficile, le budget 2011 prévoit la mise en œuvre de nombreuses actions de solidarité en faveur de tous.

Préserver le pouvoir d'achat des Chevillais et lutter contre la dégradation des conditions de vie de chacun : tel est l'objectif des actions de solidarité inscrites au budget 2011. La Municipalité a ainsi décidé :

Pour tous les Chevillais :

- Les taux d'imposition locaux (taxe d'habitation, taxes sur les fonciers bâtis et non bâtis, taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ne sont pas augmentés et la taxe d'habitation est atténuée grâce à la décision prise en 2010 d'augmenter de 10 à 15% l'abattement général à la base.

Pour les familles :

- Afin d'alléger le coût des voyages extra-scolaires, une aide de 80€ en moyenne est attribuée aux familles chevillaises dont les enfants, scolarisés en 4^e et en 3^e dans les deux collèges de la ville, participeront à un voyage pédagogique. (Renseignements à partir du 2 mai).
- Pour les personnes à mobilité réduite, un service de portage à domicile des supports culturels de la médiathèque (CD, DVD, livres ...), a été mis en place depuis le début de l'année.



Le portage à domicile des supports culturels de la médiathèque.

Pour les locataires/propriétaires

- À partir du 1^{er} janvier 2012, les tarifs de chauffage des Chevillais reliés au réseau de géothermie connaîtront une baisse grâce à la renégociation anticipée des contrats avec la Semhach (société gestionnaire de la géothermie).

- Pour les locataires en difficulté, un fonds de solidarité sera créé afin de permettre de remiser tout ou partie de la dépense de chauffage par géothermie. (Renseignements à partir du 2 mai).

- Dans le cadre de l'adoption de l'Agenda 21, une bourse d'équipement en panneaux photovoltaïques d'un montant de 1 000€ maximum sera attribuée en faveur des propriétaires dont la résidence principale se situe à Chevilly-Larue. (Renseignements à partir du 2 mai).



Pour les jeunes

- Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, en recherche active d'emploi, en formation ou salariés avec un revenu inférieur ou égal au SMIC, bénéficieront d'une aide de 300€ au moment du passage du permis de conduire, ceci afin de favoriser leur insertion professionnelle. (Renseignements à partir du 2 mai).

- Les jeunes âgés de 18 à 29 ans demeurant à Chevilly-Larue depuis au moins un an bénéficieront d'une aide à l'installation. Ils recevront 500€ pour l'achat de mobilier, de literie ou d'électroménager. (Renseignements à partir du 2 mai). ●

Pour toute information sur ces mesures d'aide, contacter la mairie au 01 45 60 18 00 ou rendez-vous sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr ou sur le site jeune www.jeunes.ville-chevilly-larue.fr

Parole
de citoyen

« Un coup de pouce bienvenu »

Simon P., chevillais

J'ai lu dans le précédent journal de la ville que la Municipalité allait mettre en place un certain nombre d'aides pour les Chevillais et que certaines aides financières seront créées

notamment pour les jeunes. Je suis père de trois enfants dont une fille qui vient de fêter ses 21 ans. J'ai été heureux d'apprendre qu'elle pourrait bénéficier d'un soutien financier pour passer son permis de conduire car c'est un investissement

qui coûte très cher et que nous ne comptons pas faire tout de suite. C'est vraiment un coup de pouce bienvenu pour elle. En plus, avec son permis en poche, elle pourra peut-être décrocher son premier travail plus facilement.

Adoption du budget 2011

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 14 décembre dernier, le Conseil municipal a voté, le 1^{er} mars, le budget et les taux des taxes locales pour l'année 2011.



Le budget 2011 proposé par le Maire a été adopté par l'ensemble des groupes politiques de la majorité municipale* (Communistes et apparentés, Parti de Gauche/Radicaux de gauche, Non-inscrits, Parti socialiste, Europe écologie-les Verts). Cette adoption a donné lieu à de riches échanges, un grand nombre des élus s'exprimant soit au nom de leur groupe soit au regard de leur délégation. « Le budget prévisionnel est un budget prudentiel qui tient compte des effets induits de la suppression de la taxe professionnelle. Il est le fruit d'un travail assidu et partagé entre les élus, la direction générale des services, les responsables des services administratifs et techniques, leurs personnels et les partenaires associatifs » a ainsi expliqué André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, en prélude aux discussions. Des propos qui ont remporté l'assentiment des groupes de la majorité. « Nous pensons qu'il s'agit d'un budget responsable et on ne pourrait remettre en cause le sérieux avec lequel il a été élaboré par les responsables municipaux » a déclaré Jean-Paul Homasson, maire-adjoint (groupe Non-inscrits). « Ce budget est le reflet de nos engagements auprès de la population, c'est-à-dire défendre les droits fondamentaux que sont l'accès au logement, à l'éducation, à la santé ... Des droits sans cesse remis en cause par la politique du gouvernement » a ajouté Émilie Petit, conseillère municipale (groupe Communistes et partenaires). Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la

Ville du développement durable, s'est quant à elle réjouie « de la forte empreinte de l'Agenda 21 dans ce budget 2011 qui est en effet présent dans la presque totalité des secteurs d'activité de la ville ». Bruno Tranchant, maire-adjoint (groupe Socialistes et apparentés), a pour sa part souligné que « l'actuel gouvernement se complait dans une logique d'étouffement des comptes publics. Tant et si bien que ce sont une nouvelle fois les classes moyennes et populaires qui en subissent les conséquences les plus lourdes ». Dans la même lignée, Dominique Lo Faro, conseiller municipal (groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche) a pointé que « toutes les décisions des lois de finances, les réformes fiscales et institutionnelles impactent l'action et les choix des collectivités territoriales. Leur autonomie est de plus en plus réduite ». Du côté de l'opposition, Jean Franco Capirchio, conseiller municipal (groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits), a pour sa part déploré « une forte hausse des dépenses à caractère social » et « une politique insuffisamment affirmée en matière de sécurité ». « Ce budget ne nous convient pas » a déclaré pour sa part Pascal Rioual, conseiller municipal (groupe Socialistes et citoyens). « Il reprend la prolongation de dossiers déjà présentés en Conseil municipal sur lesquels nous avons déjà effectué des remarques ». Christian Hervy, le Maire, a alors conclu que « ce budget est en connexion étroite avec la vie réelle, attentif surtout aux difficultés de vie qui assaillent la quasi-totalité d'une population comme la nôtre ». ●

* Détail des votes p. 24, rubrique En actions, colonne « Conseil municipal ».

Centre de loisirs/Pôle collégiens

Un projet fondé sur des activités multi-âges

WITNESS

Le projet du futur centre de loisirs élémentaire et pôle collégiens a été présenté aux Chevillais samedi 5 février. Ce nouvel équipement a été conçu pour répondre aux exigences du projet pédagogique auquel travaille le service Enfance depuis des mois.

Élisabeth Maillefert, maire-adjointe déléguée à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local, et le service Enfance ont présenté le projet de centre de loisirs aux Chevillais.



615 m² de salles d'activités composés de 17 salles adaptées, 100m² de préau et 1500 m² d'espaces extérieurs

clôturés, le tout implanté dans le parc départemental, au cœur d'un véritable complexe de loisirs puisque à proximité de la piscine, du skate-park, de la ferme du Saut du loup, du city-stade et d'une aire de jeux : voilà à quoi ressemblera le futur centre de loisirs dont les travaux de construction démarreront début 2012. Le nouvel équipement, idéalement conçu pour recevoir les enfants et les jeunes collégiens, a été pensé, étudié en étroite collaboration avec les personnels du service Enfance. « Les équipes des centres de loisirs ont été consultées au cours d'une dizaine de réunions et nous avons régulièrement porté nos exigences auprès de l'architecte qui en a tenu compte dans la conception des locaux », se félicite Patricia Vatan, responsable de l'accueil péri et extra scolaire des élémentaires. « Nous avons travaillé ensemble sur la fonctionnalité et la disposition des salles ». Il résulte de cette collaboration entre professionnels

de futurs locaux parfaitement adaptés au projet pédagogique de centre de loisirs élaboré par le service Enfance au terme de plusieurs mois de réflexion. Un projet pédagogique qui répond aux objectifs fixés par le Projet éducatif local et qui par ailleurs est déjà pour partie entré en vigueur depuis septembre. Fondé sur le principe d'activités multi-âges, il a nécessité une restructuration des équipes des centres de loisirs. Fini le temps où quatre directeurs de centre avaient chacun en charge une classe d'âge : les enfants sont désormais sous la responsabilité de référents d'âge eux-mêmes dirigés par une directrice unique, Patricia Vatan. À terme, quand le centre de loisirs élémentaire aura intégré ses nouveaux locaux, les activités multi-âges pourront se développer. Ce fonctionnement favorisera également les rencontres et les activités communes entre les plus grands des élémentaires et les jeunes qui fréquenteront le pôle collégiens puisque ce dernier élira domicile dans une aile réservée et intégrée dans le futur bâtiment. ●

Géraldine Kornblum

Tri sélectif

Le tri, cela s'apprend tout petit

La campagne de sensibilisation au tri sélectif des déchets, menée chaque année par la ville, s'adresse désormais aussi aux petits de maternelle ; les 1^{er} et 3 mars, quatre classes de grande section de l'école Jacques Gilbert-Collet ont reçu la visite de Maurine Kerdudou, ambassadrice du tri au service Environnement.



Apprendre aux enfants à trier les déchets pour favoriser leur recyclage n'est pas une nouveauté à Chevilly-Larue : depuis maintenant environ quatre ans, le service Environnement contribue à l'éducation des plus jeunes en ce domaine en se rendant dans les classes de CM1/CM2 des écoles élémentaires de la ville. Au cours de ces visites, Maurine Kerdudou, ambassadrice du tri, apprend aux enfants à reconnaître quels déchets vont dans quelle poubelle (les bouteilles en plastique et les boîtes métalliques dans le bac jaune, le verre dans le bac vert, les déchets alimentaires et les matières non recyclables dans le bac gris). Cette sensibilisation ne s'arrête pas là : toujours sous la

houlette de l'ambassadrice du tri, chaque année des enfants des écoles et des centres de loisirs élémentaires profitent, en avril, de la semaine du développement durable pour explorer de près le cycle des déchets directement au centre de tri du Min. « *Les enfants sont très réceptifs* » explique Maurine Kerdudou, qui désormais étend son action auprès des tout-petits. Au programme de l'après-midi : projection d'un petit film d'animation sur le recyclage des bouteilles en plastique, jeu sur le développement durable et présentation du cycle des déchets. Une manière bien ludique d'apprendre très tôt les bons gestes. ●

G.K

Quartiers Bretagne et Larue

Relais-mairies : les services au plus près des riverains

Les deux Relais-mairie qui ont ouvert en novembre dernier dans les quartiers Bretagne et Larue offrent aux Chevillais des services publics de proximité de nature à leur faciliter le quotidien. En ces lieux les habitants peuvent procéder à leurs inscriptions sur les listes électorales et au changement de bureau de vote, au dépôt de dossier de demande de carte nationale d'identité et au retrait de celle-ci. Ils peuvent faire une inscription scolaire, au service municipal de la Jeunesse et à ses activités ou encore au fichier des retraités, prendre rendez-vous pour le portage des repas à domicile et même accéder au portail de la médiathèque pour réserver des ouvrages. Ils peuvent également exécuter le retrait et le dépôt des fiches des préinscriptions au centre de loisirs et effectuer le règlement de celui-ci par chèque (espèces et CB uniquement en mairie, service Enfance-Enseignement). Dans le quartier Bretagne, les démarches des riverains sont d'autant plus facilitées que le Relais-mairie est installé au rez-de-chaussée du bâtiment administratif qui accueille également

plusieurs autres services municipaux (service Urbanisme, service Développement économique, service Finances, ...). De surcroît, cet espace d'accueil est aussi un lieu de concertation, comme en témoignent les permanences qui y ont eu lieu du 1^{er} au 8 février pour que les citoyens prennent connaissance des propositions d'aménagement de la rue Petit Le Roy. Quant au Relais-mairie du quartier Larue, il propose également une agence postale. ●

Noémie Fontaine

Informations sur le site www.ville-chevilly-larue.fr et dans les Relais-mairie.

- Relais-mairie Bretagne : 40, rue Élisée Reclus (01 45 60 19 17 ou 01 79 61 63 05)
 - Relais-mairie Larue : 55, boulevard Jean Mermoz (01 79 61 63 98 ou 01 79 61 63 93)
- Ouverts le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le mardi de 14h à 18h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.**

L'ouverture d'une pâtisserie-restaurant brésilienne est attendue d'ici l'été dans les locaux de l'ancien restaurant le Saint-Georges



Place de Lattre de Tassigny

Bientôt une plus grande offre de commerces

La place de Lattre de Tassigny est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions de la part de la Municipalité qui entend en faire à terme une véritable entrée de ville conviviale et animée par des commerces. C'est justement sur ce dernier point –l'attrait commercial du lieu– que les démarches entreprises depuis des mois devraient prochainement porter leurs fruits. En effet, de nouveaux commerces sont attendus. La ville vient ainsi de revendre le fonds de commerce du restaurant le Saint-Georges, qu'elle avait préempté en 2009 pour favoriser le maintien de ce commerce sur la place : l'ouverture d'une pâtisserie-restaurant brésilienne y est attendue d'ici l'été prochain. La ville a également entrepris une procédure de préemption du magasin d'informatique, toujours afin que ces locaux restent de nature commerciale. Concernant les locaux de l'ancienne boucherie, des études sont en cours pour que puisse s'y ouvrir un commerce de proximité de type épicerie fine. Quant à ceux de l'ancienne enseigne « Cho'point », qui a récemment définitivement baissé son rideau

suite à une procédure de fermeture obligatoire, ils sont désormais loués par la supérette Proxi dont l'objectif est de s'agrandir et de se transformer en Franprix. Le développement d'une offre de commerces diversifiée sur la place contribuera sans conteste à rendre cette dernière plus attractive et à mieux satisfaire les besoins des riverains. C'est dans ce même esprit que la Municipalité et les villes riveraines (Vitry et Thiais) étudient actuellement un réaménagement plus général de cet espace urbain : les réflexions en cours concernent tout autant le stationnement automobile et cycliste, le sens de circulation des voitures, l'accès aux commerces, l'aménagement de l'espace central de la place, l'éclairage et l'amélioration de la sécurité, ... Ce futur réaménagement de la place est désormais en bonne voie puisqu'il a été retenu fin 2010 au programme du contrat de plan État-Région. Il y a là de quoi séduire encore de futurs nouveaux commerces ... ●

Géraldine Kornblum

Le passage de la télé au numérique : quelle est la règle ?

WITNESS

Le 8 mars en Île-de-France, la télé est passée au numérique. Dans la nuit du 7 au 8 mars, tous les émetteurs de télévision, analogiques et numériques, ont été éteints et seuls les émetteurs numériques ont été rallumés. La France entière passe ainsi, région par région, au tout numérique pour que soient créées de nouvelles chaînes en haute définition et pour généraliser l'accès à Internet mobile sur tout le territoire. Chevilly-Larue étant dans une zone déjà couverte par la TNT, les habitants peuvent conserver leur antenne râteau collective et individuelle ainsi que leur télévision et, pour ceux qui

ne l'ont pas déjà faits, accéder aux 19 chaînes gratuites en équipant leur poste d'un adaptateur TNT branché sur la prise péritel. Il n'est donc ainsi pas nécessaire de posséder un téléviseur TNT. Attention, pour ceux regardant la télévision via une box ADSL, le câble ou la fibre optique, les chaînes de la TNT sont accessibles par abonnement. Les foyers qui reçoivent déjà la TNT doivent lancer une nouvelle recherche de mémorisation des chaînes, s'ils ne l'ont pas déjà fait. ●

Pour plus d'informations, contacter le www.tousaunumerique.fr ou appeler le 09 70 81 88 18 (prix d'un appel local).

Boulangeries

À chacun son bon pain

Pains aux céréales, de campagne, de seigle, bio, baguette, ficelle, restaurant, ... sous toutes ses formes et sous tous ses noms, à n'en pas douter il y a du bon pain à Chevilly-Larue. La ville compte six boulangeries dont trois sont tenues par des artisans-boulangers. Cette appellation signifie que les professionnels artisans assurent eux-mêmes l'ensemble des phases de fabrication du pain : choix des matières premières, pétrissage de la pâte et contrôle de sa fermentation, mise en forme et cuisson du pain sur le lieu de vente. Les boulangeries qui

n'ont pas cette appellation, c'est-à-dire celles dites « point chaud » cuisent une pâte d'origine industrielle dans leur terminal de cuisson. La ville compte également deux dépôts de pain, à Simply Market et à la station Total. Ainsi tous les Chevillais, quel soit leur lieu d'habitation, bénéficient d'un point de vente de pain proche de chez eux. Par ailleurs, comme le veut la réglementation, le jour de fermeture hebdomadaire de chaque boulangerie est supervisé par la Préfecture, celle-ci veillant à ce que dans la ville un point de vente soit ouvert tous les jours de la semaine. ● G.K



• Artisans-boulangers :

– **Boulangerie Brahim Gougua**
170, avenue Franklin Roosevelt – du lundi au dimanche de 7h à 20h30 (fermeture le mercredi).

– « **Le pain gourmand** »

8, place de la Libération – du mardi au samedi de 7h à 14h et de 15h30 à 20h30 et le dimanche de 7h à 14h.

– « **Maison Saunier** »

12, rue Édith Piaf – du lundi au samedi de 7h à 14h et de 15h à 20h15.

• Boulangers/points chauds :

– « **Le fournil de Chevilly** »

2, allée Didier Daurat – du lundi au samedi de 7h à 13h15 et de 15h30 à 20h, le dimanche de 7h à 13h.

– « **Les délices de Chevilly** »

14, rue du Poitou – du lundi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 8h à 21h.

– **Boulangerie des Camélias**

81, rue de Fresnes – tous les jours de 7h à 20h30.

WITNESS

Quartier Larue

Le Franprix a redynamisé la Croix du sud

La réouverture du supermarché Franprix fin 2010 a redonné au centre commercial de la Croix du Sud ses attraits. Touché par l'incendie de la boucherie voisine l'été dernier, ce supermarché de proximité avait en effet dû fermer afin de procéder à des travaux de réparation. Ce au grand drame, en premier lieu, des riverains habitués à y faire leurs emplettes, le Franprix leur offrant tous les avantages d'un commerce de proximité dans un ensemble d'habitations enclavé. Nombreux ont été les Chevillais de la Croix du Sud à faire part de leur désarroi durant ce laps de temps auprès du service Développement économique de la ville. Comme en témoigne Michèle, une habitante retraitée du quartier, « *il fallait alors aller jusqu'au Cœur de ville, et à mon âge ce n'était pas pratique* ». Les autres petits commerces de la place en ont également souffert, la présence d'un tel supermarché drainant dans son sillage la clientèle. Aujourd'hui le Franprix égaie la place de sa devanture colorée et le centre commercial offre de nouveau une diversité de



commerces tout à fait plaisante et du goût des riverains ; la pizzeria, la boulangerie, le pharmacien, la marchande de fleurs-épicerie-tabac, la presse, qui depuis longtemps font partie du paysage de la Croix du Sud, et le coiffeur, installé plus récemment, ont retrouvé leurs habitués. ● G.K

17

près de chez vous



Suzy Halloin, alias

Dans la famille Halloin, parents et enfants jouent tous d'un instrument. Dans l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue, madame est au tuba, monsieur et sa fille aînée Marion sont à la trompette, Baptiste le fils cadet joue du trombone et Suzy la benjamine se distingue à la clarinette. Dans sa famille comme dans celle de l'orchestre, Suzy est la "petite dernière", celle que l'on a vu grandir ; alors, quand ses 18 ans coïncident avec le jour d'un concert, l'envie de lui mijoter une belle surprise est tout naturellement dans l'air ...

Devant un public venu nombreux au théâtre René Panhard de Thiais, en plein concert contre la mucoviscidose, Suzy sent tout à coup le rouge envahir ses joues. Elle se doutait bien qu'en ce 30 janvier le secret de son anniversaire serait fort mal gardé, mais à ce point là, elle ne l'imaginait pas. La surprise éclate juste après la fin du troisième morceau quand, d'un même élan, tous les instruments de l'orchestre philharmonique entonnent pour elle un « Joyeux anniversaire ! ». Suzy est très émue, mais en cet instant elle donnerait volontiers un empire pour se glisser dans un trou de souris et ne plus être sous les feux des projecteurs ! Impossible, bien sûr ! Cependant les notes lui vont droit au cœur. Il y a si longtemps qu'elle partage de bons moments parmi tous ces musiciens. Son histoire avec l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue est une aventure humaine et familiale. « *Maman y est entrée la première, suivie bientôt par mon père qui y a entraîné ma sœur, laquelle a attiré mon frère. C'est avec joie que je leur ai emboîté le pas !* ». Trop jeune pour intégrer l'orchestre, Suzy accompagne d'abord les siens à chaque répétition. Assise sur une chaise, sage comme une image, son plaisir est de suivre la partition, d'écouter attentivement tous les instruments. À cette époque, les doigts encore trop petits pour jouer de la clarinette, Suzy apprend le b-a ba de

la flûte à bec. Pourtant, c'est de sa voix enfantine qu'elle intervient régulièrement lors du traditionnel concert de la Sainte-Cécile, avec la complicité de Michel Souleillet –qui depuis l'appelle Cécile pour la taquiner. Première trompette et présentateur de l'orchestre les jours de concert, Michel est aussi l'aimable aiguillon qui, avec tact et malice, pousse Suzy à sortir de sa réserve, à prendre la parole en public, à dire des choses drôles et même à faire rire. « *Tout ce que j'ai pu faire d'un peu extraordinaire dans l'orchestre, c'est grâce à lui !* » confie Suzy. Après le solfège qu'elle suit au conservatoire, et la clarinette que lui enseigne Bernard Foursin, Suzy, 11 ans, rejoint enfin les pupitres de l'orchestre. En y partageant la musique, les concerts, l'amitié et les voyages, est née en elle l'envie de travailler dans l'univers du spectacle. Régisseuse ou organisatrice d'évènements, entre les deux, son cœur balance encore. Elle décidera l'année prochaine après avoir passé un Bac ES (Économie et social). Pour l'heure, notre musicienne qui est également sportive, prépare ses prochaines escapades européennes. Habile au javelot, (championne départementale en 2006, 2007 et 2009, et vice-championne en 2008), elle part à Pâques avec le club de l'Élan pour une rencontre d'athlétisme à Lloret del Mar en Espagne. En juin, dans le cadre des échanges entre la municipalité et la ville de Victoria, cap sur la Roumanie en compagnie des joyeux musiciens de l'orchestre philharmonique auxquels Suzy adresse ici ses plus profonds remerciements, pour lui avoir souhaité en musique ses dix-huit printemps. ●

Florence Bédouet

« Cécile » !

Ferme du Saut du loup

Samedi 12 mars à 10h sera inaugurée la ferme du Saut du loup, un espace pédagogique où tout est possible, du jardinage à l'œnologie en passant par la vannerie, les échecs géants ou l'art floral. Dès aujourd'hui, et demain encore, toutes les propositions des Chevillais y sont les bienvenues !



La campagne à

Samedi 12 février, malgré les intempéries, vingt-cinq personnes avaient répondu à l'appel de l'association qui gère la ferme du Saut du loup pour opérer un nettoyage de fin d'hiver. C'est l'un des principes phares du projet : que chacun puisse venir apporter sa contribution comme il le souhaite, en fonction de sa disponibilité. Puisque ferme il y a, basse-

cour et cheptel sont prévus, de manière à ce que soient organisés des ateliers avec les écoles. Un pur bonheur en ville : permettre aux enfants de découvrir ce que sont la reproduction, la naissance, les soins ou l'élevage des animaux. Une activité attelage est également envisageable car la présence du parc départemental ouvre des perspectives. « J'ai été convaincu par le bien-fondé du

projet parce qu'il fait partie de l'Agenda 21 », explique François Laurent, un jeune retraité de 72 ans qui aime –entre autres– la vie, la poésie, la guitare, la politique, les animaux et le sport. « Quand je fais mon jogging, je passe devant la ferme. J'y ai un jour rencontré Olivier Azema, le directeur, et j'ai eu un très bon contact avec lui. Pour moi, c'est très important les relations humaines de qualité ».



« Les retraités peuvent apporter leur savoir-faire »



La ferme du Saut du loup est un projet porté par la Municipalité qui va se construire au rythme des habitants, des bénévoles, des élus et des salariés. Il ne s'agit pas uniquement d'un lieu où l'on rassemble des animaux, mais aussi d'un lieu où l'on partage les

savoir-faire et les expériences, où se crée du lien social et un espace d'insertion pour permettre à des jeunes de se réinvestir en équipe. Quand il faudra restaurer la vieille grange, aménager la cuisine ou fabriquer le poulailler, par exemple ...

Murielle Desmet,
conseillère municipale en charge de la ferme du Saut du loup



Chiffres clefs

75

Le nombre d'adhérents que compte déjà l'association de la ferme du Saut du Loup.

15 000 m²

La superficie du terrain dont bénéficie la ferme du Saut du loup. Les bureaux, la grange et les dépendances sont quant à eux répartis sur 200m².

2

Le nombre de salariés à temps plein en charge de s'occuper de la ferme : Olivier Azema, le directeur, et Marina Lanni, secrétaire de direction.

la ville

Mais la ferme sera bien plus qu'un lieu d'accueil pour les bêtes ! Dans cet endroit moins destiné à consommer qu'à partager, tout est possible : des expositions, des débats, des stages de cuisine et des temps forts festifs au moment du printemps, des vendanges, de la fabrication du cidre ou du compost, ... « *J'ai tout de suite pensé qu'il y avait un potentiel extraordinaire dans ce lieu pour monter une estrade*

destinée au cabaret », souligne encore le Chevillais. Ce n'est là qu'une idée parmi toutes celles qui d'ores et déjà commencent à fleurir et qui ne demandent qu'à être mises en œuvre. S'il se prête à l'échange des savoirs et des savoir-faire, le lieu sera également propice à la mise en œuvre de chantiers, notamment d'insertion, à destination de différents publics. « *Je trouve le concept très sympathique. Mettre la campagne à la ville, c'est bien, non ?* » Surtout si cette campagne est intergénérationnelle et s'offre comme un espace où chacun peut venir se ressourcer. ●

Joëlle Cuvilliez

Venez à la ferme

Désormais nettoyée, la ferme du Saut du loup est aujourd'hui prête à mettre en œuvre toutes sortes de projets.

Vous souhaitez vous investir ?

Partager vos savoir-faire ou tout simplement apprendre de nouveaux savoirs ? Quel que soit votre âge et quelles que soient vos envies, venez participer.

La ferme du Saut du loup n'attend que vous.

La ferme du Saut du loup (52, rue Petit Le Roy) est ouverte du mardi au mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 10h à 12h.

« Il faut prendre le temps »



Lors de l'après-midi élagage-nettoyage, samedi 12 février, deux nouvelles personnes ont adhéré à l'association. Nous avons passé un moment très sympathique et tout à fait dans l'esprit du projet de la ferme du Saut du loup ; c'est un projet ouvert

où chacun peut proposer les activités qu'il a envie d'y mettre, qui s'inscrit dans la durée et qui suppose que chacun s'implique dans la mesure de ses capacités, à son rythme. Car il faut prendre le temps de faire les choses, même si ce n'est pas dans l'air du temps ...

Olivier Azema,
directeur de la ferme du Saut du loup

Élections cantonales

1^{er} tour le 20 mars, 2^e tour le 27 mars

Les 20 et 27 mars, les Chevillais éliront le Conseiller général du canton de Chevilly-Larue-Rungis qui siègera au Conseil général (appelé aussi Département) pour représenter leurs intérêts.

Les compétences de cette assemblée portent notamment sur **l'action sociale et sanitaire** (aide sociale à l'enfance, aide aux personnes handicapées et aux personnes âgées, RSA, aide au logement, protection judiciaire de la jeunesse, ...), sur **l'aménagement de l'espace et de l'équipement** (entretien des voiries départementales et d'une partie des routes nationales), sur **l'éducation** (gestion des collèges) et sur **l'action économique** (aide au développement économique).

Les conditions pour voter

- Être citoyen français
- Avoir 18 ans révolus
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales

S'inscrire sur les listes électorales

- Les jeunes ayant eu 18 ans entre deux révisions de listes électorales sont normalement inscrits d'office.
- Peuvent encore obtenir leur inscription sur les listes électorales pour ce scrutin : les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant les 10 jours qui précèdent l'élection (formalités à remplir au service Élections) ; les jeunes qui par omission n'ont pas été automatiquement inscrits sur les listes électorales ; les électeurs faisant l'objet d'une radiation par erreur.

Les pièces à présenter pour voter

- Une pièce d'identité est obligatoire
- La carte d'électeur (non obligatoire)

Où voter ?

- Le numéro et l'adresse du bureau de vote sont mentionnés sur la carte d'électeur
- Les bureaux sont ouverts de 8h à 20h.

Voter par procuration

- Le vote par procuration est admis pour les personnes ayant des obligations professionnelles ou suivant une formation, souffrant de problèmes de santé ou de handicap, partant ou étant en vacances, étant inscrites sur des listes électorales d'une autre



commune que celle de la résidence.

- Les demandes doivent être effectuées par le mandant au commissariat, au tribunal d'instance ou l'ambassade ou consulat s'il réside à l'étranger.
- Le mandant doit fournir un justificatif d'identité et remplir un formulaire.
- Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant (mais pas forcément dans le même bureau de vote) et ne peut recevoir d'autre procuration d'un mandant établi en France (il peut recevoir deux procurations si au moins une des deux a été établie à l'étranger).

Les radiations par erreur

- Les électeurs radiés par erreur des listes électorales doivent produire une preuve de leur attachement à la commune (taxe d'habitation, ...). Les formalités sont à accomplir auprès du tribunal d'instance de Villejuif. Celui-ci a compétence pour statuer jusqu'au jour du scrutin. ●

Renseignements : service Élections

88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 00)

Demande de procuration :

commissariat de L'Haÿ-les-Roses

18-22 avenue Jules Gravereaux (01 49 08 26 00)

Réclamations : tribunal d'instance de Villejuif

127-129, rue Jean Jaurès (01 49 58 12 35)



Quand les retraités travaillent leur mémoire ...

Le vendredi 28 janvier 2011 après-midi, près de vingt-cinq personnes sont venues au foyer Gabriel Chauvet pour assister à un diaporama historique proposé par le service Retraités. Marc Ellenberger, l'archiviste municipal, a fait une présentation illustrée de l'évolution de la commune de Chevilly-Larue à travers le XX^e siècle, des deux villages de Chevilly et de Larue regroupant 832 habitants à la ville de banlieue actuelle de plus de 19 000 habitants, avec un choix d'événements locaux s'étant passés tous les dix ans de 1900 à 2000.

Il a proposé ensuite deux jeux à l'assistance. Le premier était un test d'attention et de mémoire où chacun devait répondre à dix questions pour le moins peu aisées. Par exemple, « En quelle année la commune a-t-elle changé de nom ? » En 1920 bien sûr ! Trop facile ? « Qu'était à l'origine la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ? ». Voilà que ça se corse ... Mais oui, c'était une bergerie. Même les plus fêrus n'ont pas fait carton plein. Le gagnant a tout de même eu sept réponses exactes sur dix. Le second jeu était un sondage sur le thème « Quels événements locaux nouveaux vous ont le plus marqué en 2010 ? ». Les cinq réponses les plus fréquentes recueillies



ont été les suivantes, dans l'ordre décroissant de notoriété : la construction du lycée intercommunal (71 %) ; les travaux de la ligne de tramway T7 (59 %) ; la nouvelle « route de Chevilly » (53 %) ; l'ouverture des deux Relais-mairie (35 %) ; le rond-point avec une copie de la sculpture *Hiéros* de Morice Lipsi (24 %). Après un goûter convivial, les participants se sont quittés, ravis de cette intéressante découverte illustrée de l'histoire de la ville. ●

Nuit de l'eau

Tous à l'eau pour le Togo !



Envie d'aider les enfants du monde défavorisés et de s'amuser en même temps ? La Nuit de l'eau est faite pour vous ! La piscine

municipale vous ouvre exceptionnellement ses portes le samedi 2 avril de 14h30 à minuit. Pour l'occasion, le prix du billet sera réduit pour tout le monde (2,30€) et entièrement reversé à l'Unicef, organisme avec lequel la ville est engagée notamment dans le cadre du label *Ville amie des enfants*. Bien entendu, les plus généreux pourront donner davantage pour aider un peu plus cette association caritative. Les plus gourmands pourront quant à eux profiter d'une



vente de crêpes dont les recettes iront également à l'association. L'ensemble des fonds ainsi récoltés à cette occasion serviront à améliorer l'accès à l'eau potable des enfants du Togo. Alors, n'attendez plus, enfiler votre plus beau maillot de bain et jetez vous à l'eau pour passer une agréable soirée mouillée et pleine de surprises ! ●

**Piscine Pierre de Coubertin - 104, rue Petit Le Roy
(01 45 60 04 03)**

Noémie Fontaine

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 1^{er} mars 2010

- **Vote du budget de la ville pour 2011**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
 6 abstentions (SC, PS)
 2 contre (UMP)
- **Vote du taux des quatre taxes locales pour 2011**
Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, SC, NI, Verts)
 2 abstentions (UMP)
- **Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2011**
Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, SC, NI, Verts)
 2 abstentions (UMP)
- **Vote du budget annexe d'assainissement pour 2011**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
 8 abstentions (SC, PS, UMP)
- **Mise en œuvre de nouveaux moyens de paiement des régies et autres recettes**
Vote : Unanimité
- **Adoption d'une mesure de soutien financier à la protection complémentaire santé des agents communaux**
Vote : Unanimité
- **Approbation de conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales**
Vote : Unanimité
- **Approbation du tarif d'entrée de la piscine municipale lors de la Nuit de l'eau**
Vote : Unanimité
- **Adhésion à l'association Orly International**
Vote : Unanimité
- **Vœu pour le maintien du service de chirurgie cardiovasculaire du CHU d'Henri-Mondor**
Vote : Unanimité
- **Vœu contre la fermeture du laboratoire de biologie de l'Établissement français du sang de Rungis**
Vote : Unanimité

Lexique

- PC :** Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Vie sociale

Un centre culturel pour la communauté israélite



© Jean-Pierre Lehai

Christian Hervy, le Maire, était présent lors de l'inauguration du centre Éric-David Raccach de L'Haÿ-les-Roses.

La communauté israélite de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses a désormais son centre culturel :

Le centre Éric-David Raccach a été inauguré dimanche 23 janvier à L'Haÿ-les-Roses. Pour l'occasion, Christian Hervy, le Maire, était présent aux côtés notamment de Patrick Sève, Maire de L'Haÿ-les-Roses, de Marc-Étienne Pinault, sous-préfet, de Gilles Bernheim, grand rabbin de France, de David Messas, grand rabbin de Paris, et de Armand Amsellem, président de la communauté israélite de L'Haÿ-les-Roses/Chevilly-Larue. Plus qu'un lieu d'enseignement, ce centre à vocation culturelle sera un espace d'étude : toute personne désireuse de se renseigner sur l'histoire et les traditions du peuple juif peut d'ores et déjà consulter des ouvrages traditionnels et modernes dans son espace bibliothèque. Par ailleurs, une salle polyvalente accueillera régulièrement des expositions, des conférences, des lectures, etc, ainsi que des activités à destination des seniors comme par exemple des cours d'informatique ou d'hébreu. La communauté israélite pourra également profiter des trois mikvés (bains rituels de purification à base d'eau de pluie) qui ont été construits dans ce centre. ●

**Centre Éric-David Raccach,
 57, boulevard du Général Leclerc à L'Haÿ-les-Roses**

Droits des femmes

L'égalité homme-femme en question

Le 8 mars dernier, à la médiathèque, la 101^e journée internationale des femmes a battu son plein. Cette manifestation marque le début d'une année d'échanges autour de l'égalité entre les hommes et les femmes.

La convivialité était au rendez-vous lors de la journée internationale des droits des femmes. D'abord a eu lieu le vernissage de l'exposition *Respect !*, actuellement affichée sur la façade de la médiathèque, réalisée par le photographe Sylla Grinberg et composée de portraits, de témoignages et d'opinions de treize femmes. La soirée s'est poursuivie avec le spectacle de chants et d'accordéon *Île et elle*, signé Michel Buirette, avant de finir en beauté par un buffet partagé confectionné par les associations Main dans la main, Femmes d'Afrique de l'Ouest, l'association culturelle Franco-indienne et l'association des Comoriens. Mais durant ce moment festif, l'heure était également à la réflexion grave : ce soir là à la médiathèque, il était question de respect mutuel, de lutte contre les violences faites aux femmes et de mixité au travail. Le débat sur le

thème de l'égalité entre les hommes et les femmes, organisé en partenariat avec l'observatoire de l'égalité homme-femme du Conseil général, a été animé de riches échanges. Des membres du Collectif national pour le droit des femmes et de l'association Femmes & sciences ainsi que des représentantes d'associations chevillaises et des élu(e)s ont ainsi dressé un état des lieux du respect du droit des femmes. À l'initiative de la Municipalité, un atelier de travail composé d'habitantes, de salariées et d'associations chevillaises s'est constitué. Son objectif : proposer durant toute l'année différentes initiatives locales promouvant ce droit fondamental. Au terme d'une année d'échanges et de travail sur le terrain, ce groupe de travail établira un diagnostic sur la base duquel il proposera un plan d'actions locales. ● L. G-B

L'exposition *Respect !* jusqu'au 3 avril, sur la façade de la médiathèque.



Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **François Pemigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Bénévolat

La section chevillaise du Secours populaire reconstitue son équipe

Le Secours populaire français est une association à but non lucratif qui se donne pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité. La section chevillaise du Secours populaire vient ainsi en aide aux Chevillais en difficulté en organisant une distribution alimentaire mensuelle auprès de 80 familles et deux ventes hebdomadaires de vêtements, chaussures, jouets et vaisselles à petits prix. Cependant, sa secrétaire générale et son trésorier, qui commencent à ressentir le poids de l'âge, souhaiteraient constituer une nouvelle équipe de bénévoles afin que l'action de solidarité de cette association puisse se poursuivre à Chevilly-Larue. Aussi, la section chevillaise du Secours populaire recherche des bénévoles particulièrement disponibles et mobiles, notamment durant la semaine, afin d'assurer des missions de gestion de cette association qui compte neuf membres actifs. Gérer les comptes de la structure et le stock de denrées alimentaires, en relation avec le Comité départemental de l'association, telles seront les principales responsabilités des nouvelles recrues. ●

Vous avez du temps, vous voulez partager vos compétences et les mettre au service des personnes en difficulté, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Permanences les lundis et vendredis de 14h à 17h – 14, rue Élisée Reclus
Renseignements : 01 46 75 94 01.



expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élisabeth Lazon ► *maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Le 8 mars, agissons ensemble !



La journée internationale des femmes puise ses racines dans la lutte que mènent les femmes depuis des siècles pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Quel bilan peut-on faire aujourd'hui ? Des progrès importants ont été accomplis en la matière mais de grands défis restent à relever. Au niveau social, la crise touche davantage les femmes. Leurs salaires sont plus bas, les temps partiels imposés et plus nombreux pour elles. Leurs

retraites sont plus basses. Bien qu'ayant plus de réussite à l'école, on les retrouve peu au niveau du doctorat ou dans les filières scientifiques. Dans la sphère familiale, le constat n'est pas meilleur. Les femmes ont encore à leur charge la majorité des tâches ménagères, un nombre trop important d'entre elles subissent des violences physiques et psychologiques. Beaucoup d'actions en faveur des femmes sont entreprises à Chevilly-Larue, mais il faut avancer plus loin. Les femmes en détresse qui viennent chercher de l'aide en mairie nous rappellent

que nous devons agir maintenant. Il est temps pour nous de construire un programme politique territorial d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous devons mettre en place des actions concrètes rapidement. Pour cela, chacun peut agir, apporter ses idées, ses témoignages. Mobilisons-nous, le mardi 8 mars. Retrouvons-nous pour agir dans notre ville, femmes et hommes ensemble. Ce problème n'est pas seulement l'affaire des femmes mais de nous tous. Car, n'oublions pas, l'égalité des femmes et des hommes est un facteur de progrès social pour tous.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Une année noire sur le front de l'emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi n'en finit décidément pas d'augmenter. Avec son lot quotidien d'exclus et de parias que notre société s'empresse aussitôt de marginaliser. Dans notre ville, le seuil d'inactifs frise ainsi les 11 %, tandis qu'il a connu une hausse de 5,3 % dans l'Hexagone, pour la seule année 2010 ! Difficile, dans ces conditions, de s'entendre dire que la politique gouvernementale a un effet bénéfique sur la crise. Et d'imaginer que la réforme des retraites ne rejaillira pas sur l'activité des seniors,

alors qu'en l'espace d'une année le chômage des plus de 50 ans a grimpé de 16,6 %. Austérité budgétaire, gel des salaires, détaxation des heures supplémentaires... L'emploi n'est décidément pas l'affaire de l'État UMP, bien plus à l'aise dans la précarisation des parcours et le détricotage du droit du travail que dans la sécurisation des parcours. Il y a donc loin entre les incantations gouvernementales et la réalité conjoncturelle dont nous mesurons cruellement les effets à Chevilly-Larue. Il n'est que temps de dénoncer cette ineptie et ce bricolage comptable.

Récemment, le Parti socialiste a rendu publiques 54 propositions pour une nouvelle ambition industrielle, en mettant l'accent, notamment, sur la création d'un pôle public d'investissement mobilisable sous forme de fonds régionaux qui permettrait à l'État d'investir dans le développement des filières des métiers du futur, l'éco-conception des productions, ou bien encore l'émergence de réseaux de compétences entre PME-PMI d'un même territoire. Nos compatriotes attendent de nos gouvernants autre chose que des coups de menton et des gesticulations.

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

De la chirurgie cardiaque aux laboratoires d'analyses médicales de proximité : Danger !



La santé n'est pas une marchandise et l'hôpital n'est pas une entreprise. Et pourtant, depuis la loi HPST^(*), le gouvernement s'acharne à liquider le système de santé hérité du Conseil national de la Résistance. Ce sont les prestations de santé et les médicaments déremboursés, le secteur privé avec dépassement d'honoraires favorisé et le tout dans un climat de culpabilisation des malades. Après la fermeture de nombreux lits dans les hôpitaux et dans les établissements de longs séjours, Sarkozy et son gouvernement veulent aller plus avant en liquidant maintenant des unités de soins

à la pointe de la technologie. C'est le projet de fermeture du service de chirurgie cardiaque à Henri Mondor. Un projet inique qui reçoit une réprobation unanime des personnels et professionnels de santé, des usagers, des élus de tous bords, de personnalités... Pour une politique de santé purement comptable, l'ARS^(**) avec son directeur, l'ancien ministre Claude Evin, s'attaque maintenant aux secteurs de pointe et à l'unité des centres hospitaliers universitaires dont celui de Créteil où la chirurgie cardio-vasculaire, de réputation mondiale, représente 20 % de son activité. Et pourtant l'agence écrit : « les modalités de prise en charge et les attentes des patients évoluent sans cesse... ». Alors raison de plus

pour faire évoluer le service public de santé en fonction des besoins, dont la chirurgie cardiaque à Henri Mondor. Un autre danger. Le projet de loi bioéthique en débat au Sénat va-t-il confirmer l'ordonnance de janvier 2010, supprimant les laboratoires d'analyses médicales à partir de 2013 ? Ainsi, il en serait fini des laboratoires d'analyses médicales de proximité. Ce serait un regroupement vers un laboratoire « rentable » par département livré aux appétits financiers. Et les assurés sociaux seraient les éternels perdants.

^(*) HPST : loi hôpital, patients, santé, territoires.

^(**) Agence régionale de santé

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

La France ne peut devenir une usine à gaz (de schiste)



Total, GDF et Schuepbach Energy, ce sont les trois principales compagnies qui s'approprient à explorer le sous-sol d'une zone allant de Montélimar à Montpellier. Des zones d'exploration se situeraient également à 60 km à l'est de Paris dans la plaine de la Brie. Sous nos pieds, il y aurait du gaz, des dizaines de milliards de m³ de gaz naturel. La technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate et surtout désastreuse sur

le plan environnemental. « La fracturation hydraulique horizontale », c'est son nom, consiste à provoquer des failles à l'aide d'un liquide envoyé à très forte pression, pour libérer le gaz pris dans la roche compacte, à environ 2000 mètres de profondeur. Des quantités phénoménales d'eau (entre 10 000 et 15 000 m³, soit 10 à 15 millions de litres), additionnées de produits chimiques sont ainsi utilisées. Cette eau serait ainsi contaminée par les composés que renferme le sous-sol auquel s'ajoutent les additifs utilisés

pour faciliter la fracturation. Suite à la dénonciation publique, le ministre de l'Écologie a annoncé la mise en place d'une étude sur la faisabilité de ces prospections. Le problème c'est que les permis d'explorer donnés aux compagnies n'ont pas été arrêtés. Un moratoire, certes, mais on ne peut que regretter l'absence de débat. À l'heure où il serait nécessaire de réduire les gaz à effet de serre, il serait inconcevable de songer à exploiter cette énergie fossile et laisser faire ceux qui veulent la libérer.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Non à la fermeture du service de chirurgie cardio-vasculaire de l'hôpital Henri Mondor de Créteil et non à la fermeture du laboratoire de biologie de l'Établissement français du sang (EFS) à Rungis.



Le Val-de-Marne deviendrait-il la cible privilégiée de M. Claude Evin, directeur de l'Agence régionale de la santé, relayant en cela les directives ministérielles ? Déjà en mars 2010 nous nous inquiétions de transferts (et donc suppressions) de services de l'hôpital Paul Brousse vers les hôpitaux de Bicêtre et Clamart (cf. le bulletin municipal). Plus récemment nous alertions les Chevillais de la fermeture programmée de l'unité d'IVG de

Kremlin-Bicêtre. Doit-on rappeler, malgré le solide dossier, le refus d'implanter l'Institut National du Cancer à Villejuif ? Maintenant, c'est sans aucune concertation qu'est décidée la suppression du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor. Ce pôle cardiologique est un site phare de notre département tant pour les soins que la recherche et l'enseignement. En sa séance du 24 février 2011, le Conseil général du Val-de-Marne a adopté un vœu à l'unanimité pour le maintien de ce service. Un vœu identique sera

proposé aux élus de Chevilly-Larue. En fait, peu importe la notoriété, l'utilité, la qualité du service rendu. Seule compte une logique financière et la destruction du service public. En dernière minute on apprend aussi l'intention de fermer le laboratoire de biologie de l'Établissement français du sang de Rungis pour les mêmes raisons. Les dons du sang collectés dans notre région seraient transportés et gérés à Lille... Un vœu pour s'opposer à cette décision sera aussi soumis au vote des élus chevillais.

Danièle Laureaux ► *conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*

Transparence et démocratie, un exercice difficile



Depuis 2008, deux nouvelles associations ont été créées par la majorité municipale, ayant un fonctionnement avec des subventions publiques autour de 100 000 €. Il s'agit de l'épicerie solidaire et de la ferme du Saut du loup. Avec le maire précédent, la pratique était lorsque des sommes publiques étaient ainsi engagées, que le Conseil municipal, et en particulier l'opposition soit associé à ces structures voire participe au Conseil d'administration,

dans un souci de transparence, et de démocratie. Pour l'épicerie solidaire, l'opposition n'a pas été associée, voire plus inquiétant, les conseillers municipaux de l'opposition qui souhaitaient mettre du temps disponible en bénévolat pour cette association, ont été interdits de présence par Christian Hervy, qui a fait rédiger un statut en ce sens, pour une raison de « confidentialité ».

Pour la ferme du Saut du loup, la subvention a été accordée, alors que le budget prévisionnel ne semble pas rédigé, du

moins il n'a pas été transmis à l'opposition. Et l'ouverture du Conseil d'administration a été clairement interdite à l'opposition. Sans parler d'une amnésie générale en Conseil municipal sur la composition du bureau, qui en effet regroupe beaucoup de copains et de proches de nos amis du parti communiste et du front de gauche.

Indépendamment des objets de ces associations, ce sont les pratiques qui suscitent des interrogations, et qui sont nouvelles sur notre ville. Cela doit changer.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Respect du Code électoral



En période électorale, il est particulièrement difficile de rédiger une tribune sans prendre le risque d'être en contradiction avec le Code

électoral. En effet, les tribunes libres, réservées pour les différents groupes ou partis politiques représentés au sein du Conseil municipal, ne doivent pas être utilisées comme moyen de propagande électorale.

Les tribunes de notre groupe reprendront après les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.

Grand bal

Eh bien, dansez maintenant !

Le Grand bal, avec l'orchestre prestigieux de Patrice Caratini, fera tourbillonner les Chevillais de tous âges, jeunes, adultes, retraités, sur la piste du théâtre André Malraux le samedi 28 mai à 21h. Ceux qui le souhaitent peuvent dès maintenant se préparer à ce grand événement . . .



grand plaisir du public. Ce n'est pas dévoiler que d'annoncer le programme de cet événement dansant qui met à l'honneur un maelström ébouriffant de cha-cha-cha, rock, swing, salsa, mambo, valse, bolero, rumba, slow, tango, charleston, madison, biguine, valse anglaise, pour mieux enflammer les planches du théâtre André Malraux.

Afin de préparer d'un pied léger mais ferme et rythmé l'événement, le conservatoire de musique et de danse organise avec Chloë Viard, professeur de danse, des cours gratuits de danses de salon. Les premiers ateliers prévus sont à destination des retraités et des collégiens. D'autres à destination des jeunes et des adultes se tiendront ultérieurement. ● **Joëlle Cuvilliez**

Des titres qui ont fait les grandes heures des bals et dancings, le bonheur simple du bal populaire associé à l'exigence artistique ...

Les Chevillais ont déjà eu l'occasion de le ressentir grâce au talent de Patrice Caratini, qui a su rythmer magnifiquement leur cœur et leur mémoire. Il revient à Chevilly-Larue, à l'occasion d'un Grand bal, avec de nouvelles propositions musicales pleines d'exigence et de virtuosité et pour le plus

► **Ateliers pour les retraités : vendredis 11 mars, 18 mars, 1^{er} avril, 29 avril et 13 mai.**

► **Atelier intergénérationnel (collégiens et retraités) : lundi 9 mai**

► **Les ateliers ont lieu de 14h à 15h30 au théâtre André Malraux. Les bulletins d'inscriptions sont à retirer au service Retraités (01 45 60 18 93), au théâtre André Malraux (01 41 80 69 64) ou au foyer Gabriel Chauvet.**

Carnaval de la fête communale Choisissez votre élément

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TOUTE LA FAMILLE
NOUS SOUHAITONS PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DE LA FÊTE,
NOUS RÉSERVONS NOS COSTUMES**

NOM DE LA FAMILLE : _____ TÉL. : _____

ADRESSE : _____ QUARTIER : _____

PRÉNOM : _____ TAILLE EN CM : _____ TAILLE VÊTEMENT : _____ SEXE : _____

PRÉNOM : _____ TAILLE EN CM : _____ TAILLE VÊTEMENT : _____ SEXE : _____

PRÉNOM : _____ TAILLE EN CM : _____ TAILLE VÊTEMENT : _____ SEXE : _____

PRÉNOM : _____ TAILLE EN CM : _____ TAILLE VÊTEMENT : _____ SEXE : _____

PRÉNOM : _____ TAILLE EN CM : _____ TAILLE VÊTEMENT : _____ SEXE : _____

Le défilé du traditionnel carnaval de la fête communale aura lieu le samedi 18 juin mais c'est dès aujourd'hui qu'il se prépare. Prétextant que 2011 célèbre le bicentenaire des sapeurs-pompiers, le thème choisi pour cette année est l'eau, la terre, l'air et, bien sûr, le feu. De la combinaison de ces quatre éléments naîtra, comme le veut la tradition, un événement haut en couleurs conduit par les quatre cents enfants de toutes les écoles élémentaires et de la MPT. Mais qui dit carnaval dit fabrication de costumes. De ce fait les Chevillais sont invités dès aujourd'hui à réserver le leur. Les organisateurs font d'ores et déjà appel à toutes les bonnes volontés pour la confection ; nul besoin de posséder des doigts de fée ou d'être un grand couturier, il suffit de savoir « bricoler », couper, coller, ...

► **L'atelier (situé derrière l'ancienne mairie, 88, avenue du Général de Gaulle) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou de Ghislaine (06 88 70 68 91).**

À retourner à :

Fête citoyenne - Hôtel de Ville - 88, avenue du Général de Gaulle - 94550 Chevilly-Larue ou à déposer à l'école de votre enfant

Concerts contes

Quand les mots se marient avec les notes



Les amateurs de belles histoires apprécieront, les mélomanes en redemanderont ...

Car les concerts contes, à l'instar des fleurs du printemps, vont germer, pousser et fleurir dans la ville jusqu'au 14 mars grâce à l'imagination du quintet de conteurs-musiciens de la Compagnie du Cercle et au talent des professeurs de musique du conservatoire. De leur union naîtront des histoires musicales inédites, délicates et séduisantes. Des histoires en duo ou en plus grand nombre. Un premier concert conte a déjà enchanté le public d'élèves du conservatoire le 2 mars ; les suivants charmeront leurs auditoires une heure durant, ainsi que le faisaient autrefois troubadours et ménestrels, à la médiathèque et à la Maison du Conte ainsi que dans les crèches et les écoles, et même chez un

habitant de la ville qui, pour la circonstance, ouvrira au public les portes de sa demeure.

Cette joyeuse aventure est née de la collaboration du conservatoire et de la Maison du Conte où la Compagnie du Cercle se trouve en résidence et vient ainsi développer le partenariat entre ces deux creusets culturels de la ville. Elle vient ainsi poursuivre le travail de recherche autour du conte musical que la Compagnie du Cercle a tant à cœur de mener. ●

J.C

► **Concerts contes jeudi 10 mars à 19h à la médiathèque et lundi 14 mars à 20h30 à la Maison du Conte. Renseignements et réservation à la médiathèque (01 45 60 19 90) et à la Maison du Conte (01 49 08 50 85).**

Contes/Slam

Qui dit mot ! du slam au conte et vice-versa

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie, les conteurs de la Maison du conte Julien Tauber et Jacques Combe, les slameurs du collectif Slam Tribu et le musicien Mathias Castagné donnent rendez-vous aux amateurs de joutes oratoires. Qui que vous soyez, si vous avez l'envie de dire, de raconter, transmettre, échanger ou simplement écouter, leur scène vous est offerte, à la BPI du Centre Pompidou. Entre

deux sets aura lieu la projection du documentaire *93 la belle rebelle* suivie d'une rencontre avec le réalisateur Jean-Pierre Thorn. ●

► **Samedi 19 mars de 16h à 22h (1^{er} set à 16h, 2^e set à 20h30) au Centre Pompidou (Ciné 2, niveau -1), 19, rue Beaubourg à Paris. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements au 01 44 78 44 52.**

29

découvertes
culture

Cap au Nord Originaires du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège, de Suède, des îles Féroé et du Groënland, plus de 40 auteurs sont invités cette année au Salon du livre de Paris, qui se déroulera du 18 au 21 mars 2011. À cette occasion la médiathèque Boris Vian vous invite à découvrir ou redécouvrir ces littératures nordiques dans toutes leurs variétés littéraires et linguistiques.

DVD

NORVÈGE

Nord

Rune Denstad Langlo



Un road movie en scooter des neiges, à l'humour absurde et décalé. Joamar, ancien skieur dépressif, décide de partir à la recherche de son fils dont il vient d'apprendre l'existence. Son périple dans les paysages glacés de Norvège est ponctué de rencontres atypiques qui lui insufflent, sinon une leçon de vie, au moins la force de continuer et un début de maturité. Une comédie douce-amère complètement givrée.

Livres

SUÈDE

Les larmes de Tarzan

Katarina Mazetti – Éd. Actes Sud, Coll° Babel, 2009



Une histoire d'amour compliquée, presque impossible entre Mariana, une mère de famille débordée aux fins de mois difficiles, surnommée Tarzan, et Janne, un jeune homme au compte en banque bien garni et à l'appartement suréquipé et design dernier cri. Choc des cultures et choc des classes, les situations rocambolesques et émouvantes s'enchaînent à un rythme trépidant avec style et humour. À lire aussi du même auteur : *Le mec de la tombe d'à côté* (Éd. Actes Sud, Coll° Babel, 2009).

FINLANDE

Purge

Sofi Oksanen – Éd. Stock, 2010



Un roman (Prix Femina étranger 2010) qui retrace un demi-siècle d'histoire en Estonie, de l'occupation allemande à l'effondrement de l'Union soviétique, à travers le portrait de deux générations de femmes marquées par la hiérarchie et le pouvoir masculin, tant dans la cellule familiale que dans la vie politique et sociale. Ces deux femmes, Alliide et Zara, que tout semble opposer, vont apprendre à s'approprier peu à peu et révéler leurs personnalités et leurs secrets. Deux destins liés par la peur et la honte, la culpabilité, la faute et la rédemption ; deux destins symboles de la cruauté des rapports humains et des violences faites aux femmes.

DANEMARK

Le garçon qui voulait devenir un être humain

Jom RIEL – Éd. Gaïa, 2002



Leiv, un jeune viking islandais qui vient de perdre son père, s'embarque sur un navire pour le Groënland. Mais le navire fait naufrage et Leiv est recueilli par deux enfants Inuits qui jusque là n'avaient jamais rencontré « d'étranger ». Leiv se fera adopter par leur famille et découvrira avec eux les coutumes de ce peuple pacifique. Au cours de ces trois volumes, on suit l'enfance puis l'adolescence de Leiv. Finira-t-il par devenir lui aussi un véritable « Être humain » ? Un récit disponible aussi en trois magnifiques albums illustrés aux éditions Sarbacane.

NORVÈGE

Maudit soit le fleuve du temps

Per Petterson – Éd. Gallimard, Coll° du Monde entier, 2010



Un fils et une mère se redécouvrent à un moment particulier de leur vie : un divorce pour Arvid, un cancer pour sa mère. Des retrouvailles qui vont permettre à chacun d'entre eux de s'interroger sur leur propre histoire, sur leurs souvenirs, d'évoquer leurs rêves et leurs déceptions, ... Un récit intimiste entre passé et présent, sans pathos ni sensiblerie, qui met à vif les déchirures et souffrances qui peuvent traverser une vie, servi par une belle émotion et non dénué d'humour noir. Une belle évocation de « la nature du temps, qui est de vous filer entre les doigts dès que vous ne faites pas attention ».

ISLANDE

Rosa Candida

Audur Ava Olafsdottir – Éd. Zulma, 2010



Pour remettre en état le Merveilleux Jardin des Roses Célestes, une roseraie légendaire nichée au cœur d'une abbaye, Arnljotur, jeune horticulteur, quitte l'Islande sa terre natale, ses champs de lave et de « bouillasse terreuse », son père, son jumeau autiste Jófsef ainsi que « la demoiselle et l'enfant », emportant avec lui ce qu'il a de plus précieux : des boutures de *rosa candida*, une espèce rare à huit pétales et à tige sans épines provenant de la serre maternelle. Arnljotur, tel un Candide, a l'ignorance et l'ingénuité de la jeunesse. Son voyage sera une succession de découvertes, de bonheurs simples et de malheurs. Un récit qui brouille les genres pour se perdre entre conte et roman. Un voyage initiatique, décalé, tendre et drôle, tout en émotion, grâce et simplicité.

Maurice et Alfred Borrel, graveurs de médailles de père en fils

Les Borrel, habitants de Larue à la fin de leurs vies, ont été des graveurs de médailles prolifiques et reconnus au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Valentin Maurice Borrel (dit Maurice Borrel) est né le 24 juillet 1804 à Montataire dans l'Oise, où ses parents savoyards étaient de passage. Son père est en effet un voiturier

en voyage quasiment toute l'année. Quelques jours après sa naissance, l'enfant est emmené au berceau familial en Tarentaise, où il reste jusqu'à l'âge de 9 ans. La pauvreté de sa famille l'oblige à partir à pied sur les routes avec son frère âgé de 7 ans pour chercher des moyens de subsistance, peut-être comme petits ramoneurs, à l'instar de maints jeunes savoyards alors. Après trois années d'itinérance, de fatigue et de privations, il se fixe en 1816 à Paris, où il entre à l'âge de 12 ans comme apprenti dans l'atelier de gravure industrielle et artistique de Jean-Jacques Barre. Il apprend d'abord à graver des lettres d'imprimerie et des poinçons. Attiré vers la gravure artistique, il se prive du nécessaire pour payer ses études. Son talent s'affirme. En 1828, à 24 ans, il grave son premier portrait, celui d'un comédien ; impressionné par son habileté, son patron l'entoure dès lors de toute sa sollicitude. La même année, il épouse le 25 octobre une jeune parisienne de 18 ans, Thérèse Boucourt.

Maurice Borrel se met à son compte en 1833, un an après avoir exposé pour la première fois une œuvre au Salon de Paris. La finesse de sa gravure est bientôt reconnue. Il exécute dès lors de nombreuses médailles officielles commémorant des événements historiques ou représentant des personnages illustres en portrait (sa spécialité). Sa notoriété s'étend, y compris à l'étranger, notamment à Monaco dont il est nommé graveur de la monnaie en 1836. Cette même année, naît à Paris son fils Alfred, qui fera, lui, des études secondaires et sera son élève. Maurice Borrel est récompensé par la médaille de 3^e classe au Salon annuel des Beaux-Arts de 1842. Il a bientôt les moyens d'acheter une résidence de campagne ; en 1847, il acquiert à Larue, au bout de la grande rue du village, une petite maison qu'il agrandira et où il aménagera un atelier. Les honneurs continuent : il est décoré par le pape en 1849 et obtient une médaille de 1^{ère} classe à Bruxelles en 1851 et deux autres à Paris en 1859 et 1864, après quoi

il est classé hors concours ; en 1866, il est fait chevalier de l'Ordre savoyard des Saints Maurice-et-Lazare. Il participe pour la dernière fois à une exposition en 1875. Il se retire en 1880 dans sa maison de Larue, où il décède le 29 mars 1882, à 77 ans ; sa veuve y décédera en 1898, à 88 ans.

Son fils, Alfred Borrel, va se montrer un graveur de médailles aussi brillant et prolifique que son père, qui est son premier professeur. Il est admis à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1855 et devient l'élève du sculpteur Jouffroy et du graveur en pierre fine Merley. En 1860, il obtient le premier 2^e grand prix de Rome de l'Académie des Beaux-Arts pour la gravure en médailles et en pierre fine, avec comme sujet : *Un guerrier triomphant dépose une palme sur l'autel du dieu Mars*. Le 20 octobre 1863, à 27 ans, il épouse à Paris Fanny Desjardins, âgée de 21 ans, fille d'un graveur en taille douce. Cette même année, il obtient une mention honorable au Salon des Beaux-Arts. Il reçoit la médaille de 3^e classe en 1880, de 2^e classe en 1890, de 1^{ère} classe en 1896 et est hors concours ensuite. Il gagne encore la médaille d'argent à l'exposition universelle en 1900. Il est membre du jury du Salon des Beaux-Arts en 1893 et de 1897 à 1907, ainsi que membre du comité des travaux de la Monnaie de Paris. Il réalise un grand nombre de médailles pour des commandes publiques françaises et étrangères, ce qui lui vaut d'être fait officier d'académie, officier de l'instruction publique, chevalier du Mérite agricole, chevalier des Saints Maurice-et-Lazare (en 1864) et, pour couronner sa carrière, chevalier de la Légion d'Honneur (en 1906). Ayant acquis une certaine aisance et désireux de se retirer à Larue dans une maison plus vaste et confortable que celle héritée de ses parents (où il séjournait épisodiquement), il y acquiert en 1909 une grande maison bourgeoise. Son épouse y décède en 1920 à 77 ans et lui-même le 7 juin 1927 à 90 ans. Il n'a pas eu d'enfant, mais certaines de ses médailles sont encore reproduites actuellement, telle la médaille d'honneur du travail. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Alfred Borrel peint en 1888 par Jacques Clément Wagrez (COLLECTION : MUSÉE DE CHAMBERY)

31

découvertes
mémoire

Médaille d'honneur du travail, gravée par Alfred Borrel (MONNAIE DE PARIS)





Tennis de table

Petites balles, mais grands talents

Très belle moisson pour les jeunes Chevillais. La saison s'annonce productive.

Nul doute : les jeunes progressent. En témoigne l'accession de Simon Truong, Donovan Doung et Guillaume Zanasi au collectif adulte. Difficile de ne pas évoquer Orlande Édouard, la benjamine de l'Élan terminant l'année 2010 par une belle double victoire individuelle et une victoire par équipe (ex-æquo) aux « Minicomms » réunissant une douzaine de délégations départementales d'Île-de-France et du Centre. Le « Challenge Bernard Jeu » qui réunit tous les clubs du Val-de-Marne fin janvier a permis aux jeunes de s'illustrer : Orlande Édouard l'emporte en surclassement chez les minimes ; Axelle Darville, 3^e benjamine malgré une entorse à

la cheville ; Samy Dubarle-Zedde 4^e benjamin ; et Ishaka Traore, 4^e minime. L'Élan se classe 4^e club derrière ceux de Saint-Maur, Fontenay-sous-Bois et Maisons-Alfort.

Viennent enfin les critères fédéraux. Engagée en National, Orlande s'offre notamment une belle 3^e place lors du 2^e tour à Dinan ; Donovan, Axelle, Laëtitia, Ivana et Isabelle ne démeritent pas en Régional ; Samy Dubarle-Zedde, 1^{er} en Départemental, monte en Régional où il se classe 4^e ; Guillaume Zanasi termine 2^e en Départemental et monte en D1. ●

Pierre Mitev

Brèves de vestiaires

Tennis de table : le 26 mars ... à table les enfants !

Un tournoi ouvert à tous les jeunes Chevillais de 4 à 7 ans, ça te tente ? Pas d'hésitation : le samedi 26 mars, la section de l'Élan t'attend pour une journée « découverte du ping-pong » à partir de 14h au gymnase Marcel Paul. Matchs et ateliers d'initiation au programme, avec des surprises à la clef. Une vraie fête comme cela se fait déjà pour les plus grands. Quand on voit le succès de la séance de « baby ping-pong », il n'y a pas de raison de les en priver !

Renseignements : 01 49 78 73 90

Élan gymnastique rythmique : places d'honneur

Belle confirmation, lors des championnats de Zone individuels, le dernier échelon avant le championnat de France. Si aucune des qualifiées présentes ne décroche son ticket pour les « France », la progression générale est néanmoins confirmée avec Marie Douriez (9^e), Pauline Brault et Chloé Amah (10^e), Laurine Berrigaud (11^e), Julie Girodon (12^e), Maëlys Montantin (15^e), Chloé Berrigaud (22^e) et Clémence Aubier (26^e).

Élan tir à l'arc : champions !

On ne compte plus ses titres : Anne-Marie Bourgoïn a été sacrée vice-championne d'Île-de-France le 13 février lors du championnat de ligue dans la catégorie vétérans dame, arc à poulies. De son côté, Yoann Quefféléant se classe 7^e minime. La semaine suivante, se tenait le championnat départemental avec plusieurs podiums à la clef dont un titre de champion départemental pour Joël Perrot en senior. Catherine Bichat se classe vice-championne du Val-de-Marne en vétérans dame, tout comme l'équipe féminine, et les hommes s'offrent la 3^e marche du podium.

Judo

Kevin Villemont champion de France

Le sociétaire de l'Élan conserve son titre lors du rendez-vous national handisport. Confirmation de la spécialité chevillaise : sur six qualifiés pour le championnat de France organisé à Lyon fin janvier, l'Élan décroche quatre podiums ... À commencer par le champion de France 2010, Kevin Villemont, qui a sereinement défendu son titre pour s'offrir le doublé en moins de 60 kg, avec les championnats d'Europe en ligne de mire. À continuer par les très belles prestations de Gabriel Denis (+ de 100 kg), Cédric Pedrosa (- de 90 kg) et Cyril Portales (- de 66 kg), tous les trois médaillés de bronze. Même si la majorité des judokas y pratique plutôt le sport loisir, la section handisport, créée voilà trois ans sur l'initiative de Jean-Claude Prieur, figure aujourd'hui en très belle position parmi l'élite handisport avec une dizaine de compétiteurs en constante progression. Cette année, l'encadrement a été largement modifié au sein de la section à la suite du départ en retraite de Jean-Claude Prieur, remplacé par Roland M'Bog pour le handisport et par le duo Danick Talvard et Christopher Bordeau sur les autres séances en complément de Margarita Gonzalez. ●

Badminton

Un vent de réussite

La 2^e édition du tournoi chevillais confirme la portée nationale du nouveau rendez-vous, avec trois podiums chevillais en cerise sur le tableau.

Joliment baptisé « Vent de folie » l'événement créé par l'Élan badminton a accueilli la fine fleur du volant les 19 et 20 février sur le parquet du gymnase Frédéric Mistral. Les chiffres sont impressionnants : 272 matchs en deux jours, 194 compétiteurs, 55 clubs représentés, 7 régions ... « Certains participants classés B lors des inscriptions devraient bientôt pointer en A3 ou A4 ... On s'approche du haut niveau ! », s'enthousiasme Charles-André Durieux, le président de la section. En badminton, les joueurs sont successivement « non classés », puis classés D, C, B, A et « élite ». Autrement dit, si la quantité était bien présente, la qualité aussi. De quoi confirmer le label national attribué à l'événement majeur de la section « bad », comme le confirmait le juge arbitre Sophie Faye, n'hésitant pas à le qualifier de « tournoi trois étoiles ». Des étoiles, le public en a aussi découvert côté Chevillais, avec les belles victoires de Sandrine Nhan, associée à Émilie Pereira (Fresnes) en double dames (série B), et de Fabien Julien, associé à Laure Martin (Sénart) en double mixte (série C). Sans oublier la place de finaliste décrochée par Fiona Chaignon, double surclassée chez les seniors, associée à Garance Brive (Ermont) en double dames (série D). De quoi alimenter les ambitions dans la perspective du futur complexe sportif chevillais, comme le souligne Charles-André Durieux : « Grâce à un plus grand nombre de terrains, nous pourrions ouvrir le tournoi au top niveau français avec la présence de joueurs Élite. Tout y concourt, de la mobilisation du club au soutien de notre sponsor principal, Décathlon Thiais-Village ». ●



Kévin Villemont (au centre) s'est imposé face à Benjamin Téoule, sur le podium avec Stéphane Depuille.

Gymnastique volontaire

Un esprit sport pour un corps sain



Gym tonique, step, gymnastique douce, gymnastique 3^e âge, ... avec Julie, Jessica, Geneviève, Alain et Maud, les adeptes de la forme ont de quoi faire. Sans oublier les stages qui s'égrènent tout au long de l'année pour diversifier encore davantage. « L'année dernière, nous avons découvert le cardio boxing et le step, deux disciplines très toniques, mais aussi la danse latino à pratiquer en couple et le yoga », souligne Françoise Racassin. « Cette année nous devrions aussi organiser un stage de danse country ». La nouvelle présidente a directement intégré le bureau dès son arrivée en 2003 ; tout simplement pour apporter sa contribution à la vie du club. Ses fonctions successives la conduisent aujourd'hui tout naturellement à prendre le relais de Nicole Bohrer qu'elle a secondée. « C'est une section dynamique, nous avons entre 300 et 350 adhérents, avec une nette dominante féminine, même si les hommes ne sont pas absents, en particulier à la gym tonique où l'on vient souvent en couple. Nous avons l'avantage de disposer de salles réparties dans différents quartiers, ce qui permet de pratiquer près de chez soi ». Autre atout : la convivialité, à l'image de la fête de décembre, du pique-nique d'été et de la traditionnelle sortie annuelle ouverte aux familles. En 2010, les gymnastes (très) volontaires ont arpenté le pavé de Montmartre. La gym, un art de vivre ? ●

Pharmacies de garde de jour

Dimanche
13 mars

Bittante
43, avenue
Franklin-
Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Médioni
89, boulevard
Jean-Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Recouderc
2 bis, avenue du
25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche
20 mars

Desaldeleer
39, rue
Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Pong
7, avenue
Aristide Briand
L'Hay les Roses
01 46 64 47 09

**Pour le service pharmaceutique de nuit,
s'adresser au commissariat :**
17 ou 01 49 08 26 00

Dimanche
27 mars

Lebon
108, rue de
Chevilly
L'Hay-les-Roses
01 46 87 70 56

Lavacquery
16-18, place
Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Veron
3, avenue
René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche
3 avril

Meunier
47, avenue
de la Liberté
Fresnes
01 47 02 02 10

Henry
129, rue
de Bicêtre
L'Hay les Roses
01 45 60 49 34

Assurance retraite

Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

Vous pouvez dès maintenant faire le point sur votre retraite. L'Assurance retraite d'Île-de-France organise, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung, des journées d'information-retraite franco-allemandes du 5 au 7 avril, du 20 au 22 septembre et du 6 au 8 décembre.

Des conseillers de la caisse retraite répondent à toutes vos questions.

Inscription obligatoire, par internet (bulletin en ligne) sur www.lassuranceretraite.fr (Espace salariés, rubrique Actualités) ou en renvoyant le bulletin d'inscription disponible auprès de l'Assurance retraite à Cnav Relations extérieures 932 – 75951 Paris cedex 19.

État civil

du 1^{er} au 31 janvier 2011

Naissances

- Joël Venthou-Dumaine
- Elfie Moranvalle
- Thibault Zalzman Machenaud
- Ndéye Sarr
- Maé Ortet
- Yanis Dammene-Debbih
- Selena Dammene-Debbih
- Enola Le Gal
- Farah Omikrine Metalssi
- Selma Ouallal
- Mohamed Hadjout
- Laurette Dussillols
- Geoffrey Gasnot
- Matthieu Gasnot
- Adrien Bigault
- Wissem Majid
- Adrien Gicquel
- Gabriel Le Plaire

- Eliott Crevier-Marquant
- Juliette Demorgny
- Arthur Pain
- Mohammed-Amin Chattahi
- Kelly Theilier

Mariages

- Snezana Obradovic et Sasa Jovanovic

Décès

- Joël Deroch
- Mathilde Larour
- Georgette Squieri
- Maria Rodrigues Santos
- Nella Graziano
- Raymonde Petit
- Lucien Lagautrière
- Gérard Graffte
- Olivier Thurmeau
- Georges Gallard

UNE URGENCE MÉDICALE ?



le service
d'accueil
médical initial

vous accueille
du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.



COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 avril 2011

Secteur 2 : 16 mars 2011

Secteur 3 : 23 mars 2011

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

La Ligue contre le cancer recherche des bénévoles

Le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (C.H.U Henri Mondor, C.H.I de Créteil, C.H.U Bicêtre). Les bénévoles seront formés et engagés une demi-journée par semaine.
Renseignements : M^{me} Ringard (06 09 67 33 73 ou 01 48 99 48 97)

Soutien des aidants aux personnes âgées

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic6) vient de créer un service d'accompagnement psychologique dont l'objectif est de soutenir les proches des personnes âgées dépendantes. Vous apportez aide et soutien à un proche âgé ? Vous vivez des moments difficiles ? Vous souhaitez pouvoir en parler en toute confiance ? La perte d'autonomie d'un proche peut entraîner beaucoup de changements dans la vie familiale et déstabiliser l'entourage. Vous pouvez rencontrer gratuitement la psychologue du Clic6 pour en parler si vous le désirez.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 01 48 53 79 09
Espace Commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) chargé(e) de la sécurité des équipements à la DST,
- ▶ Un(e) gestionnaire carrière-paie pour la DRH,
- ▶ un(e) directeur(trice) de crèche pour la Maison bleue.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Intégrez le nouveau réseau de parrainage de la Mission locale

La Mission locale est le réseau de ceux qui justement n'ont pas de réseaux pour intégrer le monde du travail. Animée par cette volonté de soutien, de mise en relation, de circulation de l'information et de maillage sociétal, elle met en place un dispositif de parrainage au service des jeunes. Le parrain ou la marraine sera le « complice » avisé du conseiller de la Mission locale autour de l'accompagnement du jeune afin de créer une filiation d'entraide pour lui permettre de réussir.

Vous êtes retraité ou actif et souhaitez devenir un acteur de l'insertion professionnelle des jeunes des communes de Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Thiais et Rungis ?

Contactez Michel Souillac, directeur de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne au 01 42 37 57 85 ou par mail m.souillac@mlfresnes.reseau-idf.org

Comité de bassin d'emploi

La plateforme Ressources humaines à votre service

La plateforme Ressources humaines du Comité de bassin d'emploi 94 (CBE94) ouvre désormais ses services aux chefs d'entreprises de moins de 50 salariés. Les TPE/PME peuvent ainsi bénéficier de conseils et d'accompagnement individualisés concernant les ressources humaines. Cette structure met à la disposition des dirigeants de ce type d'entreprises implantées sur les communes du pôle Orly-Rungis, des outils d'aide à la rédaction, à la diffusion d'offres d'emploi et à l'embauche, des modèles de contrats de travail, des informations générales sur la législation sociale, ...

Les chefs d'entreprises peuvent être reçus sur rendez-vous à la plateforme RH au 01 41 80 81 44 ou au 01 41 80 81 51.

AEF94 au service des demandeurs d'emploi

L'association AEF94 (actions emplois formations), service emploi des villes de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses, est une structure dynamique spécialisée dans l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi. Agréée par le Conseil général du Val-de-Marne, AEF94 assure ainsi le suivi de candidats à l'emploi dans le cadre de la réinsertion par l'activité économique. Vous souhaitez être accompagné dans le cadre de vos recherches d'emploi ou dans le cadre de la réflexion sur votre projet professionnel ? Vous recherchez des conseils pour votre CV, vos lettres de motivation ou vos recherches de formation ? AEF94 vous accompagne dans la réalisation de votre projet.

AEF94 – 111-113, rue Paul Hochart 94240 L'Haÿ-les-Roses (01 46 86 12 69).

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h30.
Plus d'informations sur www.aef94.com**



Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à l'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 10h ;
- ▶ Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 11h.

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.